

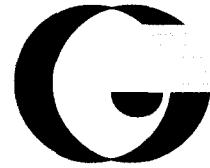


GENERALI

1991

TABLE DES MATIERES

	PAGE
Introduction	1
Chiffres significatifs consolidés	2
Lettre aux actionnaires	4
Organes sociaux	9
Rapport de gestion du Groupe	12
Organigramme simplifié	16
Les participations-clés du Groupe	
• <i>Acac-Union Minière</i>	19
• <i>AG</i>	23
• <i>Arbed</i>	25
• <i>CBR</i>	27
• <i>Géchem</i>	29
• <i>Générale de Banque</i>	31
• <i>Tractebel</i>	33
• <i>Accor</i>	37
Comptes consolidés	39
Rapport de gestion et comptes sociaux	60
Bureaux de la Société Générale de Belgique	



Depuis 170 ans, les sociétés du Groupe de la Générale participent de façons diverses et complémentaires au bien-être de tous les Belges.

Le choix des illustrations du présent rapport annuel a été guidé par le souci de mieux faire connaître au lecteur la destination finale des produits et services créés et commercialisés par les principales sociétés liées à la Société Générale de Belgique.

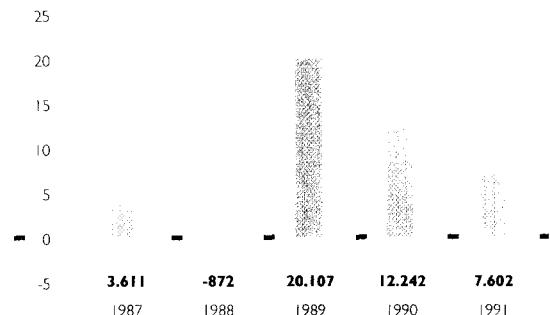
Chacun devrait ainsi mieux percevoir la contribution des activités du Groupe à la satisfaction des besoins fondamentaux de la population, qu'il s'agisse d'électricité, de gaz, d'acier, de services financiers, d'immobilier ou de produits entrant dans la fabrication de véhicules, d'ameublement, d'électroménager, etc.

D'évidence, chaque illustration ne reflète qu'un aspect partiel des activités très diversifiées de notre Groupe.

CHIFFRES SIGNIFICATIFS CONSOLIDÉS

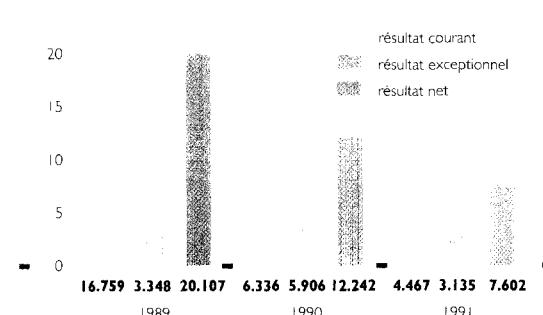
Résultat net (part du Groupe) 1987-1991

(en millions de BEF)



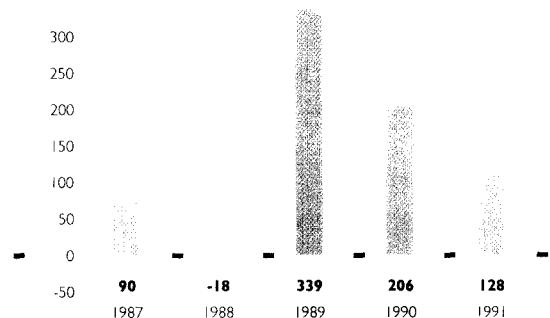
Structure des résultats (part du Groupe) 1989-1991

(en millions de BEF)



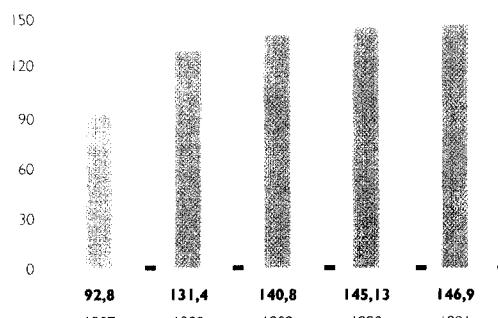
Résultat net par action (part du Groupe) 1987-1991

(en BEF)



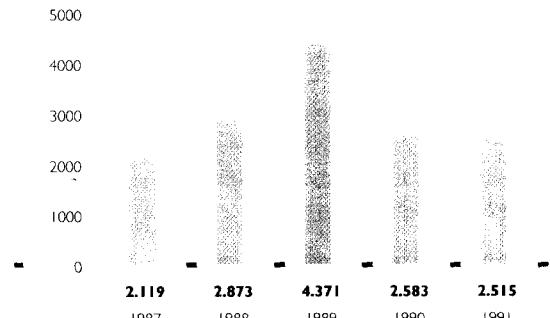
Fonds propres (part du Groupe) 1987-1991

(en milliards de BEF)

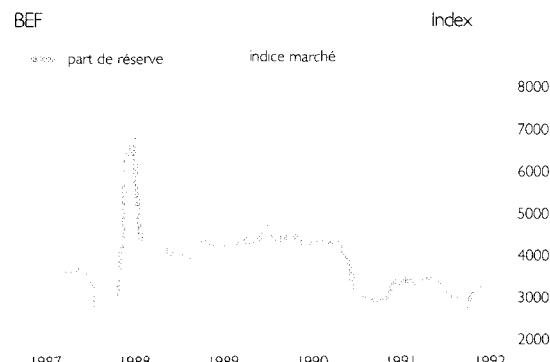


Valeur estimative de l'action 1987-1991

(en BEF)



Part de réserve et indice du marché de Bruxelles 1987-1991



CHIFFRES SIGNIFICATIFS CONSOLIDÉS

	1991	1990	1989
Résultats * (en millions de BEF)			
Résultat courant	1.706	6.351	21.438
Résultat exceptionnel	1.722	4.619	6.716
Résultat des entreprises mises en équivalence	8.508	8.726	11.228
Résultat net total	9.968	17.182	34.013
Résultat net part du Groupe	7.602	12.242	20.107
Bilan (en millions de BEF)			
Immobilisations corporelles	71.826	121.870	115.535
Immobilisations financières	132.066	131.731	171.985
Capitaux propres totaux (1)	185.432	196.621	239.919
Capitaux propres du Groupe (1)	146.861	145.130	140.782
Dettes à plus d'un an	49.325	86.345	87.209
Fonds de roulement	29.576	20.398	42.836
Nombre d'actions et capitalisation boursière			
Nombre émis au 31.12	64.182.790	64.060.540	64.059.589
Nombre à jouissance entière au 31.12	59.137.417	59.015.167	59.014.216
Capitalisation boursière au 31.12 (en millions de BEF) (2)	106.828	107.885	207.175
Données par action ordinaire, ajustées (en BEF)			
Résultat net part du Groupe	128	206	339
Dividende brut	112	112	112
Capitaux propres du Groupe	2.464	2.441	2.374
Valeur estimative au 31.12	2.515	2.583	4.371
Cours en Bourse: plus haut	2.520	3.520	3.860
plus bas	1.725	1.860	3.010
au 31.12	1.840	1.860	3.410
Ratios			
Rentabilité (1) $\frac{\text{résultat net part du Groupe}}{\text{capitaux propres du Groupe (3)}}$	5,2 %	8,7 %	15,3 %
Endettement (2) $\frac{\text{dettes à plus d'un an}}{\text{capitaux propres totaux (3)}}$	26,6 %	43,9 %	36,3 %
Rendement net (3) $\frac{\text{dividende net}}{\text{cours 31.12}}$	4,6 %	4,5 %	2,5 %
Return boursier (variation de cours + dividende net)	2,6 %	-44,1 %	5,2 %

(1) Au 31.12 de l'exercice.

(2) Nombre total d'actions x cours au 31.12 de l'action ordinaire en Bourse de Bruxelles, déduction faite du capital non appelé (11.268 millions de francs).

(3) Au 31.12 de l'exercice précédent + création d'actions au prorata de leur jouissance.

* Montants extraits du compte de résultats qui comprennent, sauf indication contraire, la part des tiers; les chiffres inclus dans le communiqué de presse du 13 avril 1992, de même que ceux repris sur le graphique de la page 2, en haut à droite, relatifs aux résultats courant et exceptionnel ne comprennent que la part du Groupe.

Madame, Monsieur,

Pour la Générale, l'année 1991 aura été une année particulièrement riche d'actions destinées à surmonter trois contraintes :

- un endettement devenu excessif, compte tenu du caractère mauvaise de la conjoncture, aggravé par les incertitudes nées de la guerre du Golfe;*
- le souci de simplifier encore les structures et l'image du Groupe et d'en clarifier le mode de fonctionnement;*
- le développement d'un dialogue en profondeur avec chacune des grandes participations, en vue d'accélérer à leur niveau la création de valeur et de ce fait, d'améliorer celle du groupe dans l'intérêt de tous ses actionnaires.*

Jetant un regard en arrière sans complaisance, il nous semble que, dans une très large mesure, nous avons atteint ces objectifs.

Désendettement

En 1991, la Générale a procédé, dans de bonnes conditions, à 25 milliards de francs belges de vente d'actifs et en a dégagé de ce fait, au niveau du holding, 10 milliards de plus-values.

Par ailleurs, la vente de la Compagnie Maritime Belge a permis à ses nouveaux actionnaires de constituer le premier groupe mondial de transport de vrac.

Tractebel, par l'acquisition de la Compagnie Immobilière de Belgique, a pu, par l'association ultérieure du Groupe De Waele, constituer en son sein le pôle immobilier le plus important de Belgique.

La disparition virtuelle de l'endettement de la Générale et la diminution des frais financiers qui en résulte, ont créé une des conditions indispensables au retour à une rentabilité adéquate.

Il convient, aujourd'hui, de mesurer l'effet de la politique constante de restructuration et de concentration de son portefeuille menée par la Générale depuis juin 1988. Au 31 décembre 1987, la valeur boursière de toutes les participations détenues par la Générale s'élevait à 90 milliards de

francs belges. Au 31 mars 1992, la valeur boursière du portefeuille de la Générale est de 177 milliards. La restructuration a donc conduit à un renforcement significatif et incontestable. Cela a été, en partie, rendu possible par le fait que, sur la même période, 50 milliards ont été investis au-delà du remplacement des désinvestissements réalisés.

L'immobilisme surmonté, les fruits ne se sont pas fait attendre.

Simplification

Au début 1992, la Générale n'est pas seulement plus forte, sa structure est devenue limpide.

L'opacité du groupe et de ses "milliers de participations" a permis d'innombrables commentaires qui, aujourd'hui, appartiennent au passé.

En effet, l'essentiel de nos participations se retrouve au sein de huit grandes sociétés, quatre dans l'industrie: Acec-Union Minière (non-ferreux et diamant), CBR (ciment), Arbed (sidérurgie), Gechem (polyuréthane) et quatre dans les services: Tractebel (énergie), Générale de Banque, Groupe AG (au sein de Fortis) et Accor (hôtellerie et tourisme).

Dans le même temps, nous avons voulu répondre avec précision et simplicité aux questions qui continuent à être posées sur le rôle du holding. Les choses, là aussi, sont devenues évidentes.

Les filiales détiennent seules la responsabilité de leur gestion opérationnelle. Le holding concentre son activité sur trois priorités fondamentales :

- suivre de manière continue la gestion assumée par chaque filiale afin de pouvoir réagir aux aléas et tirer avantage des opportunités;
- arrêter, de concert et à l'issue d'un dialogue interactif avec les filiales, la stratégie choisie pour le moyen terme;
- apporter aux filiales l'appui financier tant au niveau de la technicité que des moyens.

Le holding a donc renforcé son action dans ces trois domaines essentiels tout en limitant par ailleurs l'objet de ses interventions. Qualitativement, son action s'est amplifiée, mais le coût de ses services pourra être réduit de 50% d'ici fin 1992.

Amélioration des performances

Tout au long de l'année 1991, des mesures ont été prises pour faire face à la dégradation de la conjoncture et pour adapter les structures de nos participations aux défis auxquels elles étaient confrontées.

L'effort le plus important a été accompli au sein d'Acec-Union Minière qui a donné à la fusion intervenue en 1990 de ses différentes entités juridiques, l'indispensable prolongement industriel. En 1992, il n'y aura plus qu'un quartier général auquel rapporteront 12 divisions.

La production de zinc a été rationalisée par la fermeture de la raffinerie d'Overpelt. L'effort de productivité de toutes les divisions conduira à une réduction des effectifs de 10%. L'existence des différentes divisions autorise aujourd'hui de manière concrète la recherche de partenariats industriels bénéfiques pour Acec-Union Minière, et susceptibles d'amoindrir, au niveau de la Générale, la part des non-ferreux dans son portefeuille.

Au niveau de l'Arbed, le développement de synergies industrielles dans le domaine des produits longs avec Usinor-Sacilor, l'implantation d'une unité de production à coûts réduits en ex-RDA et la mise en place d'un nouveau Comité de Direction Générale, compétent pour toutes les divisions industrielles, sont autant de décisions indispensables pour contrecarrer la détérioration de la conjoncture sidérurgique.

La concentration de Gechem sur le polyuréthane en Europe est un choix stratégique fondamental, de nature à accroître dans la durée la rentabilité de Recticel.

Les mesures prises par CBR ont permis à cette société de résister mieux que la plupart de ses concurrents à la détérioration de la conjoncture, sans affecter son développement concrétisé par la prise de participation dans la principale cimenterie tchèque.

Toutes les activités de service se sont développées de manière positive en 1991, marquées par la maîtrise des frais généraux à la Générale de Banque, par le développement d'un pôle immobilier et l'internationalisation des activités énergétiques au sein de Tractebel, et par le solide développement de Fortis dans le cadre des AG.

Toutes ces actions en profondeur ont permis, dès 1991, si l'on exclut les non-ferreux, le redressement des résultats courants du groupe. Nous y trouvons la confirmation du bien-fondé des choix retenus et les mérites du dialogue noué entre le holding et les filiales qui a conduit aux décisions prises.

Mais comment alors réconcilier ce bilan positif avec les résultats médiocres de 1991, inférieurs à ceux de 1990 ?

Dans la vie économique, il n'y a pas de miracle. Lorsque la conjoncture se dégrade, les résultats s'en ressentent inexorablement. Quelle que soit la rapidité avec laquelle les mesures correctives sont mises en place, leur effet est décalé dans le temps, alors que l'impact négatif est immédiat.

La chute du prix du zinc ou la faiblesse du cours du dollar ont une conséquence arithmétique fatale. L'effet des mesures prises ne sera que graduel et par conséquent, le rattrapage est repoussé dans le temps.

La question qui se pose dès lors est de savoir si nous détenons les instruments nécessaires pour réaliser notre objectif prioritaire : l'amélioration de la rentabilité du groupe.

Aujourd'hui, et sans sous-estimer l'ampleur du chemin qui reste à parcourir et les efforts qui demeurent nécessaires, nous pensons pouvoir répondre affirmativement à cette question.

Notre diagnostic repose sur les faits suivants :

- *Nous avons retrouvé une marge de manoeuvre financière. Le désendettement réalisé, la libération du capital de 11,3 milliards de francs belges en 1992 et 1993 et la cession de notre participation Cobefin, nous donneront cette assise financière sans laquelle aucune stratégie n'est susceptible d'entraîner la conviction.*
- *Le recentrage autour de huit grandes participations délimite mieux l'aire de nos préoccupations présentes et permettra d'apprécier au cas par cas si les objectifs de rentabilité fixés peuvent être atteints.*
- *L'accent mis sur la performance de la gestion quotidienne et la rentabilité courante, devra dégager les accroissements de résultats indispensables. L'ensemble des mesures arrêtées dans les grandes sociétés contrôlées permettra de vérifier la progression des résultats d'une part, et l'efficacité des mesures prises pour atténuer la sensibilité au cycle industriel qui pèse aujourd'hui de manière excessive sur le groupe, d'autre part.*

A ces différents éléments objectifs s'ajoutent des considérations plus subjectives, mais tout aussi importantes :

- *La libération du capital démontre, de façon concrète, l'appui de nos actionnaires, Suez et AG, à la stratégie retenue.*
- *La Générale, principal holding belge, développe à partir de sa base belge une stratégie européenne et mondiale.*

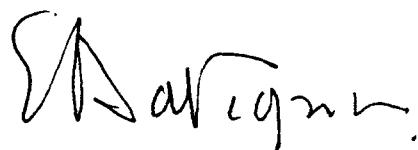
- *Les modalités du dialogue entre managers responsables d'une part, l'actionnaire de contrôle Suez et son partenaire les AG, d'autre part, définissent clairement de la sorte les responsabilités des uns et des autres, et donnent au centre de décision situé à Bruxelles l'efficacité et la crédibilité dont il a besoin.*
- *La qualité des administrateurs délégués responsables de nos participations, ainsi que de la compétence des équipes du holding, justifient et cautionnent l'ambition du projet retenu.*

Madame, Monsieur,

La combinaison de ces facteurs objectifs et subjectifs nous permet aujourd'hui de prendre, vis-à-vis de vous, l'engagement suivant : même si l'environnement économique demeure en 1992 aussi défavorable qu'en 1991, les mesures que nous avons prises permettront l'accroissement du résultat courant de la Générale.



Gérard MESTRALLET
Administrateur délégué



Etienne DAVIGNON
Président



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Etienne Davignon

Vice-PrésidentsMaurice Lippens
Gérard Worms**Administrateur délégué**

Gérard Mestrallet

AdministrateursPhilippe Bodson
Alain Chaigneau
Valère Croes
Jean-Claude Dehovre
François de Laage de Meux
Bernard Egloff
Georges Faber
Jean Gandois
Jean Godeaux
Antoine Jeancourt-Galignani
Philippe Malet
Xavier Moreno
Patrick Ponsolle
Piet Van Waeyenberge
Karel Vinck**Secrétaire**

Jacques Paridant de Cauwere

(jusqu'au 11 février 1992)

Jean-Pierre Standaert

(à partir du 11 février 1992)

COMITE EXECUTIF

Président

Gérard Worms

MembresPhilippe Bodson
Alain Chaigneau
Etienne Davignon
Jean Godeaux
Maurice Lippens
Gérard Mestrallet
Xavier Moreno
Patrick Ponsolle
Jean-Pierre Rodier
(à partir du 11 février 1992)

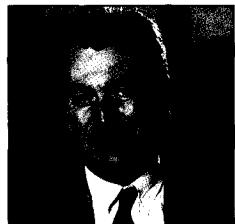
COMITE DE DIRECTION S.A.



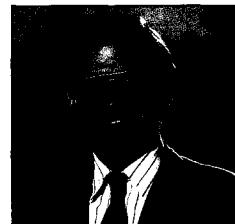
Etienne Davignon
Président du Conseil d'Administration



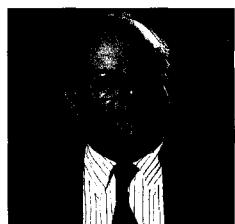
Gérard Mestrallet
*Administrateur délégué,
Président du Comité de Direction*



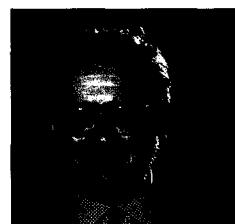
Francis Depré
Directeur Financier
(à partir du 16 mars 1992)



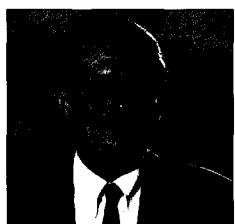
Marc Depuydt
Directeur des Ressources Humaines



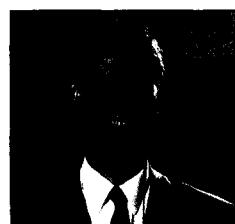
Philippe Liotier
*Directeur délégué aux Participations
industrielles et à la Stratégie*



Jean-Jacques Massart
Directeur de la Communication



Jean-Pierre Standaert
*Secrétaire général
Directeur des Affaires Juridiques*



Klaus Wendel
Directeur des Systèmes de Gestion

Vincent Bribosia
Secrétaire

COMITE DE GROUPE

Président

Etienne Davignon

Vice-Président

Gérard Mestrallat

Membres

Philippe Bodson

*Président de la Direction générale -
Administrateur délégué, Tractebel*

Donald Fallon

Administrateur délégué -

Président du Comité de Direction, CBR

Manfred Loeb

Président du Conseil d'Administration, CIB

Bruno Morelli

Administrateur délégué, Sibeka

Jean-Pierre Rodier

Administrateur délégué, Acec-Union Minière

Luc Vansteenkiste

Administrateur délégué, Gechem

et les Membres du Comité
de Direction S.A.

Secrétaire

Vincent Bribosia

CONSEILLERS

Edgard Bossuyt

Jozef De Jaegere

Paul De Keersmaeker

Philippe de Woot

Manfred Loeb

Georges Nève

Michel Vandestrick

Jean Van Marcke

REPRESENTANTS A L'ETRANGER

Lino Giudice, République Populaire de Chine

Isabelle Hupperts, Japon/Corée

Jean Van Loock, Zaïre

COLLEGE DES COMMISSAIRES-REVISEURS :

Paul Pauwels, associé de

PRICE WATERHOUSE

Reviseurs d'Entreprises SCC.

TINNEMANS, POURBAIX, VAES & Co S.C.C.,
membre de DRT INTERNATIONAL,

représentée par Claude Pourbaix

L'exercice 1991 a été marqué par le programme de désendettement de la Société Générale de Belgique et par des mesures de restructuration prises par plusieurs filiales.

Celles-ci ont concerné les secteurs les plus touchés par le déclin de la conjoncture : métaux non ferreux (Acec-Union Minière), acier (Arbed) et mousses de polyuréthane aux Etats-Unis (Foamex) et en Europe (Recticel).

Les désinvestissements ont porté sur environ BEF 25 milliards et ont été réalisés dans de bonnes conditions, malgré le climat morose du marché. Les structures financières du Groupe se trouvent désormais assainies : la Générale et ses filiales intégrées globalement présentent un endettement limité à un emprunt obligataire à long terme bénéficiant de conditions très favorables. Seule Gechem doit encore améliorer sa structure financière.

Le résultat de l'exercice 1991 s'élève à BEF 7,6 milliards, en diminution de 38% par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette dégradation s'explique essentiellement par le recul du résultat d'Acec-Union Minière et de Gechem que l'amélioration de Tractebel et de la Générale de Banque n'a que partiellement compensé, les autres sociétés se maintenant en dépit de la faible conjoncture.

A la clôture de l'exercice précédent, le Groupe détenait 1.133.760 parts de réserve, évaluées au cours de Bourse de clôture. La cession à l'extérieur du Groupe de 1.060.750 parts de réserve pendant le premier semestre 1991 a dégagé un bénéfice de près de BEF 370 millions. Le nombre de parts de réserve détenues dans le Groupe au 31 décembre 1991 est ainsi réduit à 73.010.

Quant aux actions Suez qui avaient fait l'objet d'opérations importantes en 1990, la participation du Groupe a peu évolué durant l'exercice 1991 :

Actions détenues	
au 31 décembre 1990 : (4,64%)	5.986.549
Dividendes en actions	149.182
Attribution gratuite	3.671
Echange de CIP	73.427
Solde détenu	_____
au 31 décembre 1991 : (4,38%)	6.212.829

Les modifications les plus importantes survenues dans le Groupe durant l'exercice 1991 et qui ont eu une influence significative sur les comptes consolidés sont :

- la cession de CMB à Almabo et Exmar,
- le transfert par la Générale de la Compagnie Immobilière de Belgique (CIB) à Tractebel,
- le changement de méthode de consolidation de Tractebel, commenté aux § 2.5 et 2.6 de l'annexe.

Evénements majeurs de l'exercice 1991 des sociétés du Groupe :

Janvier - Février 1991

Acec-Union Minière Nomination de M. Jean-Pierre Rodier au poste d'Administrateur délégué.

Groupe AG Acquisition par le nouveau groupe AG-AMEV de Interlloyd Verzekeringen B.V. ainsi que de Top Lease N.V., importante société néerlandaise de leasing de voitures.

CBR Acquisition de Cadman, producteur de granulats et de béton prêt à l'emploi dans l'Etat de Washington (USA).

Acquisition de Trapo GmbH, producteur de béton prêt à l'emploi en Rhénanie-Westphalie (Allemagne).

Gechem Cession de Sadacem et de ses filiales au groupe minier Comilog.

Tractebel Cession de la totalité de sa participation dans Phacec à la société Asphales.

Société Générale de Belgique Nomination de M. Gérard Mestrallet aux postes d'Administrateur délégué et de Président du Comité de Direction ainsi qu'à divers autres postes au sein du groupe.

Mars - Avril 1991

Sibeka Cession de DB Stratabit à Baroid Corporation.

Mai - Juin 1991

Arbed Création d'Europprofil avec Unimétal, filiale du groupe français Usinor Sacilor, pour la commercialisation commune des poutrelles, des cornières lourdes et des profilés spéciaux produits par les deux groupes.

CBR Nomination de M. Donald Fallon au poste d'Administrateur délégué et de Président du Comité de Direction.

Générale de Banque Nomination, au 1er janvier 1992, de M. Paul-Emmanuel Janssen et de M. Ferdinand Chaffart respectivement aux postes de Président du Conseil d'Administration et au poste de Président du Comité de Direction.

Société Générale de Belgique Cession de 1.060.750 parts de réserve à l'extérieur du Groupe.

Cession à Almabo et Exmar de la participation de 49,5% détenue par la Générale et Finoutremer dans la CMB.

Sibeka Cession de Carl Meyer à son management.

Tractebel Contrôle des 100% de la Compagnie Générale de Chauffe après reprise de la participation de la Générale des Eaux, et acquisition de Watco.

Reprise de la participation (31%) de la Générale dans la Compagnie Immobilière de Belgique (CIB).

Juillet - Août 1991

Tractebel Participation, en Pologne, à des consortiums internationaux qui ont fait offre pour l'étude et l'exploitation d'une centrale d'accumulation par pompage.

Participation, en Thaïlande, à des consortiums internationaux en vue de l'étude et de l'exploitation d'une centrale à cogénération.

Gechem Acquisition de Sembella, société active dans le domaine de la literie en Autriche et en Allemagne.

Septembre - Octobre 1991

Accor Lancement d'une OPA par Cobefin, filiale d'Accor et de la Société Générale de Belgique, sur la Compagnie Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme (CIWL T). Cette OPA s'est clôturée en décembre 1991. Des procédures judiciaires ont été entamées par des actionnaires minoritaires dans le cadre de cette OPA.

Groupe AG Acquisition par Fortis de certaines activités de la compagnie américaine d'assurances Mutual Benefit Life.

Arbed Mise en place d'une nouvelle structure de direction et nomination de M. Georges Faber et M. Joseph Kinsch respectivement aux postes de Président du Conseil d'Administration et de Président de la Direction générale.

CBR Signature d'un contrat visant à acquérir une participation majoritaire dans Mokra, premier producteur de ciment et de chaux en Tchécoslovaquie.

Novembre - Décembre 1991

Acec-Union Minière Réorganisation des structures administratives du groupe et rationalisation de la production de zinc par la fermeture d'une ligne de production à Overpelt. A la suite de mesures de restructuration mises en oeuvre en France, en Suède et en Belgique, la réduction totale des emplois atteint 1.300 personnes, soit 10% de l'effectif.

Groupe AG Acquisition par le groupe Fortis de la "Compagnie Française d'Assurances Vie Utrecht Royale Belge".

Cession de Gresham, filiale du groupe Fortis, à la société anglaise Windsor Life.

Gchem Cession du contrôle dans Foamex au groupe 21 International Holdings, Inc. et annonce d'une prochaine augmentation des capitaux permanents de BEF 3 milliards.

Compagnie Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme Acquisition du réseau d'agences de voyages de la société britannique Pickfords Travel.

Gchem Nomination de M. Luc Vansteenkiste au poste d'Administrateur délégué.

Tractebel En Hongrie, réalisation d'une étude en collaboration avec des partenaires locaux, en vue de la réalisation d'une centrale TGV (cycle combiné turbine à gaz/turbine à vapeur).

Fusion de la Compagnie Immobilière de Belgique avec le groupe De Waele. Le nouveau groupe ainsi créé occupe la première place dans le secteur immobilier en Belgique et élargit de la sorte son potentiel de promotion immobilière.

Générale de Banque Création de la Banque Régionale du Nord en association avec la Banque Parisienne de Crédit dont la participation se monte à 56%, le solde étant détenu par la Générale de Banque.

Acquisition de Synerfi et VIV, notamment par la reprise des participations détenues par la Société Générale de Belgique.

Tractebel Acquisition par Fabricom de la société Dapemo active dans la collecte et le tri de déchets ménagers et assimilés.

Janvier - Février 1992

Compagnie Immobilière de Belgique Signature par la Communauté Européenne d'un contrat de location avec la Société Espace Léopold, filiale de la CIB et de la Société Générale de Belgique d'une part, et de la COB d'autre part.

Compagnie Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme (CIWLT) Acquisition de Restobel Catering par Eurest Belgique, filiale de la CIWLT.

Générale de Banque Cession de sa participation (54,6%) dans la Banque Européenne pour l'Amérique latine (BEAL) à la Westdeutsche Landesbank.

Tractebel Acquisition, par sa filiale Fabricom, des sociétés françaises ADL et Air Automation, toutes deux actives dans la conception, la réalisation et l'installation de lignes d'assemblage flexible de petits et moyens volumes.

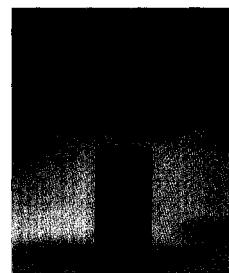
Fonds de Mécénat

Les efforts de la Société Générale de Belgique dans le cadre de son mécénat ont été récompensés en 1991, en particulier pour son action de soutien à l'asbl Musiques Présentes, organisatrice du festival de musique contemporaine Ars Musica. En effet, la Générale s'est vu décerner le "Caius" du meilleur mécène culturel par la Fondation pour la Promotion des Arts Prométhea, et a été nominée parmi les cinq lauréats du concours "Art Companion" organisé par la "Stichting voor Kunstpromotie".

La Société Générale de Belgique concentre ses actions de mécénat dans quatre domaines: la culture, la recherche scientifique, la défense du patrimoine national et l'aide aux défavorisés. En 1991, le Groupe de la Générale, c'est-à-dire la maison-mère et les filiales ensemble, a continué à apporter son soutien à trois ensembles musicaux de grand renom: à l'Orchestre Philharmonique de Liège et de la Communauté Française, à l'orchestre de chambre I Fiamminghi et à l'asbl Musiques Présentes (voir ci-

dessus). Dans le secteur culturel, le Groupe a contribué notamment à l'organisation du festival "Europalia Portugal 1991", à l'exposition "Images d'une époque" au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, et "Jean Cocteau" au Musée d'Ixelles ainsi qu'à d'autres manifestations du même ordre.

La Société Générale de Belgique soutient également les universités et instituts de recherche, dont l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers, la Katholieke Universiteit Leuven, l'Université Catholique de Louvain, l'Université de Liège et l'Université Libre de Bruxelles. L'année 1991 a vu l'émergence de nouveaux besoins, en particulier dans la protection du patrimoine. La Société Générale de Belgique étudie actuellement la possibilité de participer à divers projets dans ce domaine. Quant à l'aide aux défavorisés, le devoir de discrétion est de mise. Nous voudrions cependant citer notre soutien à "Special Olympics" et au Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.



Le "Caius"

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ

GROUPE AG

19,58% 0,4%

GENERALE DE BANQUE

17,96% 0,12%

ACCOR

10,60% 2,17%

ACEC-UNION MINIERE

76,29% 4,96%

TRACTEBEL

27,8% 9,35%

SIBEKA

- 54,4%

CIB

- 29,7%

ARBED

25,60%

CBR

42,58% 0,03%

GEACHEM

58,50% 0,02%

Remarques:

- Les chiffres indiquent les participations directes (à gauche) et indirectes (à droite) au 31 décembre 1991.
- CIB a été cédée, en mai 1991, à Tractebel. Sibeka ayant été reprise en décembre 1990 par Acec-Union Minière.
- Sont notamment repris dans le portefeuille d'investissements: Finoutremer et Compagnie de Suez.

Acec-Union Minière	19
Groupe AG	23
Arbed	25
Cimenteries CBR	27
Gechem	29
Générale de Banque	31
Tractebel	33
Accor	37

Légende correspondant aux chiffres significatifs des 8 entreprises clés :

- Les chiffres sont en millions de BEF sauf mention contraire; les participations directes et indirectes en %.
- Les bénéfices nets sont tiers inclus.
- Les capitaux propres sont tiers inclus et après répartition.
- Capitalisation boursière = nombre total d'actions x cours de l'action ordinaire.
- La participation indirecte est le total des actions détenues par les filiales et sous-filiales.

L'année 1991 s'est déroulée pour le groupe Acec-Union Minière dans une conjoncture économique générale déprimée et touchant de plein fouet les principaux secteurs consommateurs de métaux non ferreux et de produits secondaires associés : automobile, construction, électricité, chimie, agriculture.

Cette situation s'est traduite par une baisse généralisée des cotations des métaux ainsi que par le maintien du dollar à un bas niveau. C'est ainsi que le cours moyen du zinc en dollars a décrû de plus de 27 % par rapport à l'exercice précédent tandis que les cours moyens de l'argent et du cadmium connaissaient respectivement un recul de 14 % et de 45 %. Dans le même temps, le marché dépressif de l'acide sulfurique a entraîné un repli de son cours de plus de 46 %. Cette situation a entraîné un recul important du résultat d'exploitation.

Compte tenu de la situation du marché du zinc, la décision a été prise d'avancer l'arrêt de l'électrolyse d'Overpelt au début de 1992.

Les études entreprises en 1991 ont montré qu'il était encore possible d'accroître l'efficacité de la gestion de l'entreprise. Elles ont conduit à la mise en place d'un plan de restructuration efficace couvrant 1992 et 1993. Ce plan touche la plupart des sites d'exploitation en Europe ainsi que les services administratifs centraux. La réduction des effectifs est de l'ordre de 10 %.

L'ensemble de ces décisions a entraîné la comptabilisation, au 31 décembre 1991, d'une charge exceptionnelle d'environ BEF 3.090 millions qui couvre le complément de provision sociale à constituer au cours de l'exercice, ainsi que l'amortissement de la valeur résiduelle des installations arrêtées.

Enfin, la situation particulière du Zaïre a provoqué des difficultés d'approvisionnement en cuivre et en cobalt.

Dans ces conditions, la société a clôturé l'exercice 1991 avec un résultat net consolidé négatif de BEF 4,8 milliards contre un résultat positif de BEF 3,8 milliards en 1990.

Afin d'être à même de profiter pleinement, le moment venu, d'une reprise conjoncturelle et de pouvoir mieux faire face aux cycles économiques, le groupe Acec-Union Minière a poursuivi la réorganisation en profondeur de ses activités :

- **Les mines** : le groupe possède plusieurs participations dans des exploitations minières, en particulier dans le zinc en Suède et aux USA (100 %) ainsi que dans le cuivre au Mexique (en association avec Mexicana de Cobre) et dans les concentrés plomb/argent au Maroc.
- **Le raffinage** : Acec-Union Minière occupe une position de leadership dans le raffinage du zinc, dont elle est le principal producteur mondial avec une capacité de l'ordre de 500.000 tonnes et des sites d'exploitation situés en Belgique, en France et aux USA; elle est le premier raffineur européen de cuivre, avec une capacité de l'ordre de 300.000 tonnes.
- Acec-Union Minière occupe en outre une position de premier plan dans le domaine de la **métallurgie complexe des métaux précieux et spéciaux** dont les applications connaissent un développement important en particulier dans le marché des catalyseurs pour automobiles.
- **Activités de première transformation** :
 - la production de zinc laminé, de plomb laminé et de façonné zinc pour le bâtiment où le groupe occupe une position dominante sur le marché européen;
 - le recyclage des matières secondaires pour la production d'oxydes de zinc, de poussières de distillation, de zinc thermique et de tous les métaux de seconde fusion, avec des sites de production situés en Belgique, en France, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, la fabrication de produits industriels tels que la poudre de zinc utilisée dans les piles alcalines, les anodes utilisées comme facteur anti-corrosion, la poussière de zinc qui sert à la cimentation des électrolyses de zinc et est aussi utilisée en chimie, le cadmium vendu aux fabricants de batteries, etc.

- la production de poudres et d'oxydes de cobalt dont le groupe est le premier transformateur et qui sont utilisés principalement dans la fabrication des métaux durs et magnétiques;
- la production de germanium dont le groupe est le premier transformateur mondial, principalement sous forme de germanium métal polycristallin utilisé en optique infrarouge;
- la production de fil machine de cuivre où Acec-Union Minière a acquis une position importante en Europe (production voisine de 300.000 T/an).

Sibeka

Aceec-Union Minière détient également 54,4% de **Sibeka**. Ce groupe industriel, actif dans le secteur du diamant et des superabrasifs de synthèse, a souffert en 1991 du contexte économique et politique difficile dans les pays où il opère (Zaïre et Brésil) et du caractère déprimé du marché du diamant.

Dans le domaine du diamant synthétique, le groupe Sibeka est partenaire à 50 % du groupe Ultra High Pressure Units, qui couvre près de la moitié des besoins mondiaux dans ce secteur.

Quant à la production et la commercialisation d'outils diamantés et de machines et systèmes associés, elles sont effectuées par sa filiale Diamant Boart, dont la restructuration s'est poursuivie au cours de l'exercice. Celle-ci a consisté à opérer des cessions de participations dans Carbo Abrasifs, Diamant Boart Stratabit et Carl Meyer et des concentrations de la production sur un nombre limité de sites.

Malgré le tassement du chiffre d'affaires dû à la faiblesse conjoncturelle des débouchés et à un contexte politique troublé, le groupe Sibeka a réalisé un résultat positif en 1991, en amélioration par rapport à 1990.

Chiffres significatifs	1991	1990
Chiffre d'affaires	114.160	120.550
Bénéfice net	-4.798	3.820
Capitaux propres	47.701	51.779
Capitalisation boursière	55.428	65.078
Participation directe	76,29%	76,10%
Participation indirecte	4,96%	5,80%

Chiffres significatifs	1991	1990
Chiffre d'affaires	11.078	15.584
Bénéfice net	504	-206
Capitaux propres	7.148	7.672
Participation directe	-	-
Participation indirecte	54,4%	54,4%



Jean-Pierre Rodier
Administrateur délégué

Groupe AG et N.V. AMEV détiennent chacun 50% d'un ensemble de sociétés opérant dans le domaine de l'assurance, de la banque et des autres services financiers.

Le groupe, constitué de l'ensemble de ces sociétés, et qui se présente sous le nom de Fortis, est actif principalement en Belgique, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis, mais également dans d'autres pays européens ainsi qu'en Australie.

Un organe de direction - l'Executive Board - ainsi qu'un organe de contrôle - le Supervisory Board - assurent l'unité de stratégie, l'unité de ressources et l'unité de commandement de Fortis. Sur le plan local et prenant en compte les spécificités de chacun des métiers et de chacun des marchés, les sociétés disposent d'une très grande autonomie au niveau de la conduite opérationnelle de leurs activités. Très généralement, ces sociétés développent leurs activités sous un nom connu sur le marché où elles opèrent (par exemple: AG et Metropolitan en Belgique, AMEV et VSB aux Pays-Bas, Euralliance en France, etc.). Aux Etats-Unis, les modifications importantes intervenues dans la composition du portefeuille d'activités de Fortis ont permis d'introduire, au niveau de certaines sociétés opérationnelles, le nom de Fortis.

Fortis emploie, directement, environ 21.000 personnes. Son total bilantaire s'élève à BEF 1.327 milliards et ses fonds propres, au 31 décembre 1991, atteignaient BEF 136,2 milliards.

En Belgique comme aux Pays-Bas, et compte tenu de la position importante actuellement déjà détenue sur ces marchés, Fortis a pour objectif d'offrir la gamme complète de services dans les domaines de l'assurance et des services financiers.

Aux Etats-Unis, comme dans les autres pays, Fortis développe ses activités dans divers créneaux spécifiques de marché.

En 1991, par l'acquisition de l'activité d'assurances Risques Industriels de T&W/Interlloyd aux Pays-Bas, Fortis, déjà très présent dans ce marché en Belgique, est devenu le premier assureur du Benelux dans ce domaine.

En 1991, le groupe VSB - groupe de caisses d'épargne - a élargi ses activités par la reprise de la société de leasing Top Lease ainsi que par le rachat de deux caisses d'épargne.

L'opération la plus importante réalisée en 1991 a été le rachat de la division d'assurances de groupe de Mutual Benefit Life aux Etats-Unis. Cette acquisition a permis à Fortis d'élargir de manière importante ses activités dans ce qui reste le plus grand marché au monde.

Dans l'ensemble des activités de Fortis, le maintien de la capacité bénéficiaire exige une amélioration de l'efficacité. En Europe, dans des marchés où la concurrence est de plus en plus vive notamment à la veille de l'ouverture des frontières, atteindre cet objectif constitue un enjeu majeur. Aux Etats-Unis également, dans tous les secteurs d'activité, une amélioration permanente de l'efficacité constitue la condition indispensable au maintien de la capacité concurrentielle.

Chiffres significatifs	1991	1990
Chiffre d'affaires Fortis (1)	315.600	267.500
Bénéfice Fortis (1)	17.210	16.685
Capitaux propres Fortis (1)	136.233	134.004
Capitalisation boursière AG	53.000	52.100
Participation directe (2)	19,58 %	19,54%
Participation indirecte (2)	0,40%	0,44%

(1) Groupe AG détient 50% de Fortis

(2) Participations dans le capital du Groupe AG



Maurice Lippens
Président - Administrateur délégué

L'Arbed, groupe sidérurgique belgo-luxembourgeois, est le cinquième producteur d'acier en Europe. Il est actif dans la production, la vente et le négoce de l'acier, dans la fabrication et la commercialisation de produits tréfilés et d'autres produits métallurgiques.

Le bénéfice consolidé de l'année 1991 s'élève à LUF 6,0 milliards pour un chiffre d'affaires consolidé de LUF 198 milliards. Le recul amorcé en 1990 s'est donc accentué, suite au ralentissement persistant des marchés mondiaux.

Le groupe est présent dans plus de 50 pays en Europe et dans le monde. Il employait 54.000 personnes à la fin de 1991.

Les principales unités de production du groupe Arbed sont localisées au Luxembourg et en Belgique. Ses participations significatives hors de ces frontières se situent en Europe, au Brésil, aux USA, en Corée et au Japon.

Les usines luxembourgeoises sont spécialisées dans les produits longs à forte valeur ajoutée : poutrelles laminées de grande dimension, palplanches, rails. Elles offrent également une gamme de profilés légers, d'acières marchands, de fil machine et de ronds à béton, de feuillards laminés à chaud, de tôles laminées à froid, de tôles revêtues et de tubes soudés.

En Belgique, l'usine de tôles laminées à chaud et à froid de Sidmar et celle de produits plats en acier inoxydable d'Al Z se rangent parmi les meilleures du marché européen.

Dans le secteur de la tréfilerie, la production des usines du groupe au Luxembourg, en Belgique, aux Pays-Bas, aux Etats-Unis et en Corée place l'Arbed au second rang européen, tandis qu'avec ses tréfileries au Brésil, Belgo-Mineira est le premier producteur du continent sud-américain.

Dans le secteur des feuilles de cuivre, l'Arbed exploite, en commun avec Furukawa Electric, des usines situées en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.

Sanctionnant la restructuration de son outil industriel et de son circuit approvisionnement-production-vente, l'Arbed a réorganisé ses secteurs d'activité en unités opérationnelles dont elle assume la direction d'ensemble.

Certaines de ces unités sont constituées sur la base d'accords de coopération. Il s'agit notamment d'Europprofil qui assure dès à présent la commercialisation des poutrelles et de certains autres profilés lourds d'Arbed et d'Unimetal, filiale du groupe français Usinor Sacilor, et en assurera ultérieurement la production. Des accords de coopération sont également en vue pour d'autres catégories de produits longs.

Dans le secteur des produits plats, Sidmar renforce sa présence sur le marché des produits revêtus. La mise en service de son usine Sikel à Geel sera cependant retardée par l'incendie qui s'y est déclaré pendant les essais.

Enfin, l'Arbed et Sidmar poursuivent la modernisation de leurs installations : phase liquide et laminoirs lourds à Luxembourg, laminoirs à chaud et à froid en Belgique.

Chiffres significatifs (en LUF millions)	1991	1990
Chiffre d'affaires	198.198	208.764
Bénéfice net	5.976	9.825
Capitaux propres	99.352	105.343
Capitalisation boursière	29.294	28.940
Participation directe	25,60%	25,60%
Participation indirecte	-	-



Joseph Kinsch
Président de la Direction générale

CBR se range parmi les principaux groupes cimentiers disposant d'un champ d'activités international. Le groupe produit des ciments, du béton prêt à l'emploi et des granulats, en Europe et en Amérique du Nord.

Il emploie près de 7.300 personnes.

Pour un chiffre d'affaires consolidé en 1991 de BEF 46 milliards, CBR a dégagé un bénéfice net consolidé de BEF 4 milliards et une marge brute d'autofinancement de BEF 8 milliards.

Les résultats obtenus et la bonne résistance du groupe à une conjoncture économique difficile confortent CBR dans ses orientations stratégiques : concentration sur ses métiers de base, modernisation constante de ses moyens de production et de distribution, renforcement de ses positions de leader en Belgique, aux Pays-Bas et dans les provinces des Prairies canadiennes, exploitation de sa bonne position le long de la côte Pacifique nord-américaine.

En 1991, CBR a poursuivi sa diversification géographique par la prise de participation dans Mokra, premier producteur de ciment et de chaux en Moravie (Tchécoslovaquie). L'investissement ouvre à CBR un nouveau champ d'activités en Europe centrale.

D'importants investissements de modernisation ont été menés à bonne fin, parmi lesquels la rénovation complète de la cimenterie de Tehachapi en

Californie et la modernisation de celle de Tilbury en Colombie britannique.

Diverses acquisitions de sociétés dans les secteurs du béton prêt à l'emploi et des granulats sont venues renforcer les positions de CBR sur ses marchés européens et nord-américains.

Les investissements d'expansion, de modernisation, d'amélioration de la productivité et de protection de l'environnement ont atteint près de BEF 7,8 milliards.

La hauteur du cash flow et la solidité financière de CBR permettent de poursuivre les investissements améliorant la compétitivité. CBR continue sa croissance sur ses marchés et dans de nouvelles régions en fonction des opportunités offrant de bonnes perspectives de rentabilité.

Chiffres significatifs	1991	1990
Chiffre d'affaires	46.363	43.233
Bénéfice net	3.943	4.501
Capitaux propres	29.409	27.184
Capitalisation boursière	29.428	25.809
Participation directe	42,58%	42,30%
Participation indirecte	0,03%	0,20%



Donald Fallon
Administrateur délégué

Avec la cession au 1er janvier 1991 de ses activités dans le domaine des sels et oxydes métalliques (Sadacem), le groupe Gechem a achevé son recentrage sur les mousses de polyuréthane en Europe et aux Etats-Unis.

En 1991, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires et une perte nette consolidée (quote-part du groupe) de respectivement BEF 45,5 milliards et BEF 2,0 milliards qui se comparent pour 1990 à BEF 52,6 milliards et un bénéfice net consolidé (quote-part du groupe) de BEF 1,5 milliard en 1990, dont BEF 475 millions de plus-value sur cessions d'immobilisés.

La dégradation du résultat net consolidé provient principalement :

- pour Foamex LP, des charges financières liées à l'acquisition (BEF 0,7 milliard), de l'amortissement de goodwill (BEF 0,5 milliard) et de la prise en charge des frais exposés pour la constitution du partnership (BEF 0,5 milliard);
- du non-renouvellement de la plus-value sur cession qui était en 1990 de BEF 475 millions;
- pour Sadacem, de l'enregistrement en perte exceptionnelle de la différence de change découlant de la consolidation; l'impact de la perte de l'exercice de BEF 1,5 milliard sur les fonds propres est limité à BEF 1 milliard, car la perte exceptionnelle précitée avait déjà précédemment été imputée sur les fonds propres.

Malgré une situation économique défavorable, Reticel Europe a continué à se développer dans ses quatre domaines d'activité : le confort et l'industrie, la

literie, l'automobile et l'isolation. Elle a contribué pour BEF 29 milliards au chiffre d'affaires consolidé du groupe.

Reticel a poursuivi son expansion géographique avec l'acquisition du matelassier autrichien Sembella.

Face à la diminution des résultats de Foamex LP, Gechem a décidé en décembre de ramener sa participation de 51 % à 43 % et de rétrocéder le contrôle à 21 Foam. Dans le même temps, Gechem s'est dotée de la possibilité de se dégager totalement de Foamex LP, grâce à une série de quatre options de vente annuelles exécutables d'ici fin 1995 et a accordé à 21 Foam quatre options d'achat annuelles exécutables aux mêmes conditions.

A la fin de l'exercice, Gechem employait environ 7.000 personnes (hors Foamex LP).

Pour 1992, Gechem entend assainir sa situation financière afin de retrouver un résultat net positif. Elle envisage par ailleurs un renforcement de ses fonds propres de BEF 3 milliards.

Chiffres significatifs	1991	1990
Chiffre d'affaires	45.483	52.646
Bénéfice net	-1.728	1.494
Capitaux propres	6.480	12.570
Capitalisation boursière	5.008	11.199
Participation directe	58,50%	58,51%
Participation indirecte	0,02%	0,02%



Luc Vansteenkiste
Administrateur délégué

La Générale de Banque est la première institution financière privée belge. Par le biais de son réseau de 1.120 agences en Belgique et de ses implantations à l'étranger, elle offre à sa clientèle belge et internationale de particuliers et d'entreprises une gamme complète de produits et services financiers.

Elle dispose, en outre, d'un réseau de filiales spécialisées dans le Private Banking, le financement diamantaire, le financement de voitures, la Bourse, les assurances, le leasing, le factoring, le capital à risque et la sécurité.

Elle employait 14.891 personnes à fin 1991, ce qui représente une réduction effective de 1.500 personnes au cours des deux dernières années, conformément aux objectifs qu'elle s'était fixés.

Les principaux événements qui ont marqué l'année 1991 illustrent ses orientations stratégiques : conforter ses positions sur le marché domestique, centrer son développement hors frontières sur l'Europe et sur le service aux entreprises belges et locales.

Ce sont :

- la prise d'une participation de 70% dans la Banque Parisienne de Crédit;
- la constitution de la Banque Régionale du Nord conjointement avec la Banque Parisienne de Crédit pour développer les relations avec les entreprises de la région du Nord-Pas de Calais;
- l'achat d'un portefeuille de financement de voitures d'un montant de BEF 7 milliards, logé dans Alpha Crédit, filiale constituée à cette fin;

- une augmentation de 25% à respectivement 100% et 85% des participations dans VIV et Synerfi, sociétés spécialisées dans le capital à risque;
- un accroissement de sa participation dans la Banque Belgo-Zaïroise à hauteur de 53,7 % confirmant ainsi son support à une région entretenant des liens étroits avec sa clientèle;
- l'inauguration d'une succursale à Valence en février 1991, renforçant sa couverture géographique en Espagne;
- la décision d'ouvrir une succursale à Porto et des bureaux de représentation à Prague et à Taïpei dans le courant de 1992;
- la cession de participations non stratégiques, à savoir Générale de Crédit à Chypre, Sogeliban au Liban et la Banque Européenne pour l'Amérique Latine en Amérique du Sud.

Chiffres significatifs	1991	1990
Total bilan	2.568.648	2.356.153
Bénéfice net	10.257	8.645
Capitaux propres	84.107	81.681
Capitalisation boursière	85.452	60.657
Participation directe	17,96%	17,90%
Participation indirecte	0,12%	0,20%



Ferdinand Chaffart
Président du Comité de Direction

Tractebel exerce ses activités dans l'électricité, le gaz, la télé-distribution, l'eau, les déchets, les installations techniques, l'immobilier et l'engineering.

Le Groupe Tractebel s'est organisé en sept unités opérationnelles qui, ensemble, emploient plus de 31.000 personnes.

Le chiffre d'affaires du groupe Tractebel a atteint BEF 235,5 milliards en 1991, contre BEF 223,2 milliards en 1990, soit une augmentation de 5,5%.

Le résultat net du Groupe s'établit à BEF 25,7 milliards, contre BEF 22,6 milliards en 1990, soit une hausse de 13,7%.

1. L'Electricité en Belgique

Cette activité est exercée essentiellement par Electrabel, dont Tractebel est le principal actionnaire avec 42 %.

Electrabel est le leader belge de la production d'électricité (94 % du total).

Les centrales nucléaires produisent environ 60 % de l'électricité du pays. Leur disponibilité figure parmi les meilleures au monde. Le solde de la production est assuré par des unités classiques polyvalentes. Pour l'avenir, des unités à cycle combiné TGV (Turbines, Gaz, Vapeur), ainsi que des unités de cogénération sont en chantier.

Electrabel assure également, directement ou via les intercommunales mixtes, 87 % de la distribution de l'électricité, 92 % de la distribution de gaz, plus de 50 % de la télédistribution et 5 % de la distribution d'eau en Belgique.

En 1991, les ventes d'électricité ont progressé de 3,9 % environ.

La contribution de l'unité opérationnelle "Électricité en Belgique" au résultat net consolidé du Groupe passe de BEF 20,9 milliards en 1990 à BEF 24,3 milliards en 1991 (+ 16%).

2. Le Gaz en Belgique

Distrigaz assure l'approvisionnement et le transport du gaz en Belgique.

Tractebel S.A. détient 33 % du capital de la société qu'elle gère dans le cadre d'accords liant les différents actionnaires.

En 1991, les ventes de gaz ont progressé de 6,7 % environ.

3. L'Electricité et le Gaz à l'Etranger

Les projets du groupe dans l'électricité et le gaz à l'étranger portent sur deux types d'investissement : soit des prises de participations dans des sociétés privées du secteur de l'électricité et du gaz en Europe, en vue notamment de développer, dans le contexte du marché unique de 1993, des synergies avec ces sociétés; soit des investissements dans des projets industriels de production, transport ou distribution d'énergie en Europe et dans le monde, en vue de valoriser les savoir-faire du groupe.

Tractebel est actuellement en phase active de négociations en Europe, sur le continent nord-américain, et en Asie du Sud-Est.

4. Les Communications

Cette activité comprend essentiellement la télédistribution par câble ainsi qu'un ensemble de métiers axés sur la communication tels que la mobilophonie, la distribution de produits audiovisuels et les services informatiques à valeur ajoutée.

Ensemble Coditel, dont Tractebel détient plus de 66 %, et Electrabel sont les premiers opérateurs privés européens de câble et se situent parmi les dix premières sociétés mondiales de ce secteur; cette activité est exercée principalement en Belgique. Coditel est également présente en Suisse, aux Etats-Unis, au Grand-Duché de Luxembourg et en France.

5. Les Installations Techniques et les Services Collectifs

Les sociétés du groupe Fabricom, filiale de Tractebel à plus de 98 % ainsi que d'autres sociétés du groupe Tractebel, telles que T.E.M., O.C.A., Aquinter, exercent leurs métiers dans :

- les entreprises en techniques spéciales :
 - électricité, automatisation et contrôle
 - tuyauteries
 - ventilation et air conditionné
 - traitement de déchets urbains et industriels
- les services : exploitation et gestion
 - d'installations techniques de grands ensembles immobiliers et d'autres entités techniques (centrales de télésurveillance, parkings,...);
 - des services aux collectivités locales dans le cadre de l'environnement tant pour les déchets solides urbains et industriels que pour le traitement des eaux résiduaires urbaines et industrielles et de boues de stations d'épuration;
- les constructions spécialisées en relation avec les activités précédentes, telles que les pylônes.

Le groupe Fabricom dispose actuellement de 160 implantations réparties principalement en Europe; il poursuit son expansion rapide tant en Belgique qu'à l'étranger par l'acquisition de sociétés indépendantes.

La contribution de l'unité opérationnelle au résultat net consolidé du groupe passe de BEF 572 millions en 1990 à BEF 737 millions en 1991 (+ 29%).

6. L'Immobilier

Depuis l'acquisition, en 1991, de 31 % de la Compagnie Immobilière de Belgique (C.I.B.) et la fusion du groupe Louis De Waele avec celle-ci,

l'unité opérationnelle "Immobilier" de Tractebel couvre en Belgique les principaux métiers de l'immobilier : le lotissement de terrains, la promotion d'immeubles, la gestion du patrimoine immobilier propre, les services techniques (gestion de chantiers, gérance), la construction, la咨询 and l'agence. Elle participe notamment, à concurrence de près de 40 %, au développement de l'Espace Léopold (Bruxelles), destiné au Parlement Européen aux termes d'un accord récemment signé avec celui-ci.

L'unité opérationnelle "Immobilier" exerce également d'importantes activités à l'étranger et particulièrement en Espagne.

La contribution de l'unité opérationnelle "Immobilier" au résultat net consolidé du groupe passe de BEF 476 millions en 1990 à BEF 581 millions en 1991 (+ 22%).

7. L'Ingénierie

Tractebel Ingénierie couvre les secteurs suivants : l'énergie, l'industrie, les barrages et aménagements hydro-électriques, les développements immobiliers, les développements régionaux et urbains et les systèmes informatiques.

Tractebel Ingénierie a fourni en 1991 près de 3.400.000 heures de travail, dont un quart pour des projets à l'étranger.

Chiffres significatifs	1991	1990
Chiffre d'affaires	235.523	223.239
Bénéfice net	25.682	22.611
Capitaux propres	222.564	214.411
Capitalisation boursière	108.021	101.065
Participation directe	27,8%	27,2%
Participation indirecte	9,35%	12,5%



Philippe Bodson
Président de la Direction générale, Administrateur délégué

Accor est un des premiers groupes mondiaux de l'hôtellerie et du tourisme, dont les activités s'articulent autour de six grands métiers : l'hôtellerie, la restauration, le ferroviaire, les titres de service, les voyages d'affaires et de tourisme et la location de voitures.

Son ambition est de devenir le grand professionnel de référence dans ses métiers et de s'affirmer comme numéro un, plus encore par la qualité du service que par sa dimension.

Fin 1991, Accor a considérablement renforcé son potentiel humain et industriel avec l'entrée dans le groupe de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme. Aujourd'hui, le nouvel ensemble représente environ :

- 40 milliards de FRF de volume d'affaires
- une capacité d'autofinancement de 3 milliards de FRF
- 140.000 personnes dans 127 pays
- 1.900 hôtels et 215.000 chambres en exploitation, de l'hôtellerie très économique à l'hôtellerie haut de gamme
- 6.000 restaurants publics et de collectivité
- 6 millions d'utilisateurs de titres de service
- 7 millions de voyageurs à bord des voitures-lits et voitures couchettes
- 1.000 agences de voyages
- 100.000 voitures de location

Déjà très présent à l'échelle mondiale, Accor, en renforçant son implantation européenne grâce à la Compagnie Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme, se donne une chance supplémentaire de leadership mondial dans un secteur industriel d'avenir. Ce pari sur le futur continuera à s'appuyer sur un esprit fort de décentralisation et de responsabilité partagée, ainsi que sur une politique de management motivante.

Accor connaît depuis vingt-cinq ans une croissance continue basée sur le développement professionnel de produits ciblés. Cette croissance, récemment soutenue par les acquisitions de Motel 6 et de Wagons-Lits, ne devrait pas ralentir au cours des prochaines années, Accor préparant résolument par des projets dans de nouveaux territoires, l'Asie notamment, son expansion à l'horizon de l'an 2000.

Chiffres significatifs (en FRF millions)	1991	1990
Chiffre d'affaires	14.037	13.776
Bénéfice net	1.096	1.179
Capitaux propres	10.052	9.146
Capitalisation boursière	16.184	14.732
Participation directe	10,60%	10,22%
Participation indirecte	2,17%	2,27%



Paul Dubrule et Gérard Périsson
Coprésidents

Lors de l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 1989, de nouvelles règles d'évaluation avaient été adoptées. Les mêmes règles ont été appliquées en 1990 et 1991. Le référentiel comptable, commun à tout le groupe de la Compagnie de Suez, actionnaire majoritaire de la Générale, est largement inspiré des règles européennes et internationales.

Au niveau législatif, la 7e directive européenne a été transposée dans le droit belge par l'arrêté royal du 6 mars 1990 relatif aux comptes consolidés des entreprises. Bien que la Société Générale de Belgique, société à portefeuille, ne soit pas encore soumise au prescrit de cet arrêté, elle s'en est déjà largement inspirée pour la préparation et la publication - notamment le contenu de l'annexe - des comptes consolidés depuis 1990.

L'arrêté royal du 25 novembre 1991 rend applicable aux comptes de l'exercice 1992 des sociétés à portefeuille les dispositions - à quelques exceptions près - de l'arrêté royal du 6 mars 1990. Les comptes consolidés de la Générale ont donc été établis pour la dernière fois sur base des dispositions de l'arrêté royal du 1er septembre 1986, qui régit la consolidation des comptes des sociétés à portefeuille.

RESULTATS

Le **résultat net** (part du Groupe) atteint BEF 7.602 millions; il a enregistré une baisse de 38% ou BEF 4.640 millions par rapport à l'exercice précédent.

Cette régression est attribuable essentiellement à Acec-Union Minière (BEF 6,6 milliards) et à Gechem (BEF 2,2 milliards). L'impact de CBR et d'Arbed est limité à une contraction de BEF 200 millions pour chacune. La déconsolidation de FN, largement déficitaire au cours du 1er semestre 1990, période durant laquelle elle était encore consolidée, a un effet positif sur la variation de BEF 1,9 milliard. Les sociétés Tractebel et CIB sont en progrès de BEF 250 millions par rapport à 1990. La contribution de la Générale de Banque augmente de BEF 175 millions, celle des AG diminue de BEF 430 millions du fait des résultats consolidés exceptionnels de 1990. La SGB s.a. et ses filiales financières contrôlées enregistrent un résultat de l'ordre de BEF 3,1 milliards plus élevé que durant l'exercice précédent.

Résultats par société

Sociétés	Chiffre d'affaires		Résultat courant		Résultat des sociétés mises en équivalence	
	1991	1990	1991	1990	1991	1990
Acec-Union Minière	114.277	135.715	- 1.045	3.257	551	1.081
CBR	46.363	43.216	5.552	6.527	104	107
Gechem	45.483	52.502	28	1.158	101	136
CMB (1991 : 6 mois)	26.842	51.247	36	975	12	- 21
FN	0	6.620	0	- 1.084	0	- 556
Autres	1.232	1.403	- 2.865	- 4.482	- 56	36
Tractebel					3.372	3.068
Arbed					1.080	1.275
Générale de Banque					2.057	1.883
Groupe AG					1.287	1.717
Total	234.197	290.703	1.706	6.351	8.508	8.726

Les résultats opérationnels d'Acec-Union Minière ont été fortement influencés par l'évolution du prix du zinc dont le cours moyen de 1991 a diminué de 27% par rapport à 1990. Les cours de l'argent et du cuivre ont également baissé en 1991 contrairement à celui du cobalt. Le dollar s'est maintenu à un cours moyen légèrement supérieur. Acec-Union Minière a également dû prendre en charge les conséquences des restructurations décidées en décembre 1991 et de contrats de change.

Le résultat consolidé de Gechem a été lourdement influencé par des charges exceptionnelles (BEF 1,8 milliard contre 0,5 milliard) liées aux désinvestissements (Sadacem, Foamex LP, amortissements de goodwill) alors que le résultat courant est légèrement positif (BEF 28 contre BEF 1.159 millions en 1990).

Le **chiffre d'affaires** du Groupe passe de BEF 291 à BEF 234 milliards, en diminution de 19%. Cette contraction s'explique en partie par des variations de périmètre (BEF 31 milliards) et notamment par la sortie de CMB et de FN. Le solde de la variation provient d'Acec-Union Minière et de Gechem (respectivement BEF 21 et 7 milliards).

La moitié de la baisse de BEF 5,5 milliards du **résultat d'exploitation**, qui passe de BEF 12,6 à BEF 7,1 milliards, est attribuable à Acec-Union Minière. L'autre moitié s'explique par la sortie du périmètre de CMB au second semestre 1991 (BEF 1,3 milliard), par les conditions difficiles rencontrées par Gechem (BEF 1 milliard) et le rétrécissement des marges de CBR (BEF 0,7 milliard).

Les **produits financiers** augmentent de BEF 412 millions et les **charges financières** diminuent de BEF 449 millions; en conséquence, le résultat financier s'améliore de BEF 861 millions tout en restant négatif à hauteur de BEF 5,4 milliards. Ce dernier solde est attribuable essentiellement à Acec-Union Minière, à la Générale et à Gechem. L'amélioration enregistrée par rapport à l'exercice précédent à la Générale même (BEF 1,5 milliard) est effacée par un effet inverse d'Acec-Union Minière; la sortie de FN et CMB explique pratiquement le solde de l'amélioration.

Le **résultat exceptionnel** de l'exercice est positif à hauteur de BEF 1,7 milliard contre BEF 4,6 milliards en 1990, soit BEF 2,9 milliards de moins.

La comparaison entre les deux exercices fait ressortir que la contribution d'Acce-Union Minière (BEF 1,8 milliard), de Gechem (BEF 2,6 milliards) et de la Générale (BEF 1,5 milliard) s'est dégradée d'un exercice à l'autre alors que celle de CMB a évolué favorablement (+ BEF 1,3 milliard).

Au cours de l'exercice, diverses opérations - dont certaines sont décrites dans le rapport de gestion - ont eu des répercussions sur les **charges et produits exceptionnels**: les effets les plus significatifs concernent les plus-values sur réalisation (total : BEF 9,5 milliards) de CMB (BEF 2,2 milliards), d'Alcatel-Alsthom (BEF 2 milliards), de l'immeuble CMB (BEF 570 millions), des parts de réserve (BEF 370 millions), de DB Stratabit (BEF 350 millions), auxquelles il faut ajouter BEF 1,4 milliard, découlant du changement de méthode de consolidation de Tractebel. En effet, les principes comptables du Groupe imposent l'élimination totale des plus-values intragroupe lorsque l'acquéreur est intégré globalement et l'élimination au prorata du pourcentage d'intérêt du Groupe dans l'acheteur lorsque celui-ci est mis en équivalence. L'application de cette règle entraîne la prise en résultat de BEF 0,5 milliard de plus-values de réalisation afférentes aux titres CIB, Fibelpar et Electrabel cédés en 1991, ainsi que BEF 0,9 milliard afférentes aux titres Pétrofina cédés en 1989 par la Générale et Finoutremer à Tractebel.

Les **reprises de provisions pour risques et charges** ont trait notamment aux filiales de Sibeka (BEF 240 millions) et à la cession de FN (BEF 450 millions). Les **autres produits exceptionnels** recèlent notamment une reprise de réduction de valeur sur le stock de cobalt (BEF 540 millions).

Parmi les **charges exceptionnelles**, nous trouvons des amortissements sur immobilisés corporels et des dotations pour provisions sociales, conséquences du plan de restructuration d'Asec-Union Minière (BEF 3,5 milliards). Gechem a enregistré des pertes sur la cession de Sadacem et sur la sortie de Foamex LP ainsi que des provisions pour litiges et restructurations (au total BEF 1,7 milliard).

Le résultat de l'exercice avant impôt des sociétés intégrées globalement est de BEF 3,4 milliards. L'impôt au taux en vigueur (39%) devrait être de BEF 1,3 milliard; le calcul des impôts différés, détaillé au § 10 B de l'annexe, explique le passage du taux réel d'imposition à 57%, essentiellement sous l'effet du déficit de l'exercice de certaines entités; celui-ci était de 23% en 1990.

La part du Groupe dans le **résultat des sociétés mises en équivalence** s'élève à BEF 8,5 milliards au lieu de BEF 8,7 milliards en 1990, soit BEF 220 millions en moins.

On dénombre trois contributions en amélioration : FN Moteurs du fait de sa déconsolidation en 1990 (BEF 566 millions), ensuite Tractebel (BEF 455 millions) et la Générale de Banque (BEF 174 millions) en raison du progrès de leur résultat. Parmi les contributions en baisse figurent : Acec-Union Minière (BEF 530 millions), AG (BEF 430 millions) et Arbed (BEF 195 millions).

BILAN

Le **total du bilan** passe de BEF 450 milliards au 31 décembre 1990 à BEF 334 milliards un an plus tard; la contraction de BEF 116 milliards s'explique par la déconsolidation de CMB (BEF 81 milliards) et de Foamex LP et Sadacem (BEF 18 milliards) ainsi que par le plan de désendettement réalisé par la Générale et ses filiales financières, qui a eu pour conséquence de réduire les actifs et les dettes financières extenses.

Actif

Les tableaux des § 5.1 à 5.3 et § 7 de l'annexe illustrent les mouvements survenus dans les rubriques de l'**actif immobilisé**.

Les **écart de consolidation** ont diminué de BEF 9,4 milliards essentiellement à cause de la sortie de Foamex LP (BEF 5,3 milliards) et de CMB (BEF 2,6 milliards). Le même phénomène provoque la diminution importante des **immobilisations corporelles**.

Les **stocks** restent globalement stables aux alentours de BEF 40 milliards: la sortie de Foamex LP et Sadacem (BEF 4,3 milliards) a été compensée par une augmentation des stocks d'Acec-Union Minière, due à une modification de la méthode de comptabilisation qui trouve sa contrepartie dans les créances commerciales.

La Générale a décidé de changer les principes comptables relatifs à l'évaluation de certains stocks de produits non ferreux pour les mettre en concordance avec ceux adoptés par Acec-Union Minière. Afin de donner une meilleure image de la réalité économique de son activité, cette filiale valorise selon la méthode LIFO (dernier entré, premier sorti) au lieu de la méthode FIFO (premier entré, premier sorti) - qui est la règle - certains produits dont les cours sont sujets à d'importantes variations cycliques. L'impact de ce changement se traduit par un effet positif de BEF 472 millions sur la variation des stocks et de BEF 353 millions sur le résultat (part du Groupe) de l'exercice 1991.

Les **créances à un an au plus** sont quasiment réduites de moitié à la suite de la sortie du périmètre de consolidation de CMB, Foamex LP et Sadacem, et du remboursement d'avances existant à la clôture précédente.

La sortie du périmètre de CMB (BEF 6 milliards) et la contraction de la trésorerie d'Acec-Union Minière (BEF 2,7 milliards) font revenir les **placements de trésorerie** de BEF 25,1 à BEF 16,8 milliards.

Passif

L'évolution des **capitaux propres du Groupe** est donnée dans le tableau du § 6 de l'annexe.

Les **tiers minoritaires**, qui diminuent de BEF 13 milliards, reflètent la déconsolidation de CMB et de Foamex LP.

Les **provisions et impôts différés** diminuent de BEF 2,9 milliards : l'augmentation d'Acec-Union Minière (BEF 2,2 milliards) est plus que compensée par la déconsolidation de CMB (BEF 5,3 milliards). Ce sont les pôles industriels (Acec-Union Minière, CBR et Gechem) qui ont comptabilisé BEF 22 milliards des BEF 23,8 milliards figurant au bilan de fin 1991.

L'ensemble des **dettes** s'élève à BEF 125 milliards contre BEF 227 milliards un an auparavant. A la clôture de l'exercice, le solde est attribuable essentiellement à Acec-Union Minière (BEF 50 milliards), CBR (BEF 26 milliards), Gechem (BEF 20 milliards) et à la Générale et ses holdings financiers (BEF 27 milliards). La variation de l'exercice provient de la sortie de CMB et de Foamex LP (BEF 70 milliards), de l'endettement moindre d'Acec-Union Minière (BEF 10 milliards) et de la Générale et de ses holdings financiers (BEF 26 milliards). La ventilation des dettes à plus d'un an par échéance et par devise est donnée au § 9 de l'annexe. Les dettes à plus d'un an comprennent les subsides reçus en capital qui s'élèvent à BEF 1.496 millions dont BEF 940 millions attribuables au Groupe.

BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION AU 31 DECEMBRE

en millions de BEF	1991	1990 *
ACTIF		
Actifs immobilisés	226.758	288.406
Immobilisations incorporelles	3.027	5.543
Concessions, brevets, licences	96	437
Fonds de commerce	949	2.921
Logiciels	76	190
Autres immobilisations incorporelles	1.906	1.979
Acomptes versés	0	16
Ecarts de consolidation	19.839	29.262
Immobilisations corporelles	71.826	121.870
Terrains et constructions	20.395	27.978
Installations, machines et outillage	39.501	43.141
Navires, conteneurs et matériel flottant	241	31.605
Mobilier et matériel roulant	5.669	7.364
Location-financement et droits similaires	772	1.235
Autres immobilisations corporelles	1.545	852
Immobilisations en cours et acomptes versés	3.703	9.695
Immobilisations financières	132.066	131.731
Participations mises en équivalence	86.512	83.316
Participations non consolidées	41.078	42.953
Créances	4.476	5.462
Actifs circulants	107.020	162.029
Créances à plus d'un an	2.174	771
Créances commerciales	326	321
Autres créances	1.848	450
Stocks et commandes en cours d'exécution	39.686	40.370
Stocks	38.610	39.662
Commandes en cours d'exécution	1.076	708
Créances à un an au plus	38.618	79.228
Créances commerciales	25.140	51.251
Autres créances	13.478	27.977
Placements de trésorerie	16.915	27.509
Autres placements	16.783	25.068
Actions propres	132	2.441
Valeurs disponibles	4.403	5.230
Comptes de régularisation	5.224	8.921
Total de l'actif	333.778	450.435

* Bilan retraité dans lequel Tractebel est mise en équivalence

BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION AU 31 DECEMBRE

en millions de BEF	1991	1990 *
PASSIF		
Capitaux propres totaux	185.432	196.401
Capitaux propres du Groupe	146.861	145.130
Capital	42.303	42.201
Primes d'émission	47.524	47.347
Réerves	59.042	58.074
Ecart de consolidation	5.425	5.701
Ecart de conversion	-7.433	-8.193
Intérêts des tiers	38.571	51.271
Provisions et impôts différés	23.751	26.610
Provisions pour risques et charges	18.744	21.410
Pensions et obligations similaires	8.522	9.174
Charges fiscales	149	184
Grosses réparations et gros entretiens	1.283	1.422
Autres risques et charges	8.790	10.630
Impôts différés	5.007	5.200
Dettes	124.595	227.424
Dettes à plus d'un an	49.325	86.345
Dettes financières	47.232	82.648
Dettes commerciales	40	84
Acomptes reçus sur commandes	248	301
Autres dettes	1.805	3.312
Dettes à un an au plus	69.028	123.517
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	9.897	8.578
Dettes financières	19.689	48.366
Dettes commerciales	18.958	34.323
Acomptes reçus sur commandes	829	928
Dettes fiscales, salariales et sociales	7.848	11.677
Autres dettes	11.807	19.645
Comptes de régularisation	6.242	17.562
Total du passif	333.778	450.435

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDÉS

en millions de BEF	1991	1990 *
Ventes et prestations	239.124	298.622
Chiffre d'affaires	234.197	290.703
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution; augmentation (réduction)	1.047	1.237
Production immobilisée	830	854
Autres produits d'exploitation	3.050	5.828
Coût des ventes et prestations	232.031	286.023
Approvisionnements et marchandises	117.256	140.948
Achats	120.180	141.072
Variation des stocks; (augmentation) réduction	-2.924	-124
Services et biens divers	45.157	66.172
Rémunérations, charges sociales et pensions	51.687	60.260
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	13.545	14.925
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales; dotations (reprises)	473	1.442
Provisions pour risques et charges; dotations (utilisations, reprises)	778	-1.320
Autres charges d'exploitation	3.135	3.596
Bénéfice d'exploitation	7.093	12.599
Produits financiers	11.137	10.725
Produits des immobilisations financières	2.263	2.544
Produits des actifs circulants	2.987	4.101
Autres produits financiers	5.887	4.080
Charges financières	16.524	16.973
Charges des dettes	9.842	11.247
Réductions de valeur sur actifs circulants	-182	852
Autres charges financières	6.864	4.874
Résultat financier	-5.387	-6.248
Bénéfice courant	1.706	6.351

* Compte de résultats retraité dans lequel Tractebel est mise en équivalence

en millions de BEF	1991	1990 *
Produits exceptionnels	12.517	21.038
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	66	290
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	251	64
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	1.469	3.804
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	9.501	16.031
Autres produits exceptionnels	1.230	849
Charges exceptionnelles	10.795	16.419
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles	1.485	2.075
Réductions de valeur sur immobilisations financières	1.624	3.649
Provisions pour risques et charges exceptionnels	4.549	-119
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	1.554	2.312
Autres charges exceptionnelles	1.583	8.502
Résultat exceptionnel	1.722	4.619
Bénéfice de l'exercice avant impôts	3.428	10.970
Impôts sur le résultat	-1.968	-2.514
Bénéfice de l'exercice des entreprises intégrées	1.460	8.456
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	8.508	8.726
Résultats en bénéfice	8.656	9.351
Résultats en perte	-148	-625
Bénéfice consolidé	9.968	17.182
Part des tiers dans le résultat	2.366	4.940
Part du Groupe dans le résultat	7.602	12.242

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

en millions de BEF	1991	1990 *
Affectation de la part du Groupe	7.602	-12.242
Prélèvements sur les (dotations aux) réserves (Rémunération des actionnaires de la société)	-918 -6.684	-5.522 -6.720
Affectation de la part des tiers	2.366	-4.940
Prélèvements sur les (dotations aux) intérêts des tiers (Rémunération des actionnaires tiers)	-768 -1.598	-1.187 -3.753

TABLEAU DE FINANCEMENT

en millions de BEF	1991
Opérations d'exploitation	
Résultat net consolidé part du Groupe	7.602
Résultat net consolidé part des tiers	2.366
Résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes reçus en 1991	-4.353
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	12.430
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et écarts de consolidation	2.534
Extouremes d'amortissements de subsides en capital	-288
Réductions (reprises de réductions) de valeur sur immobilisations financières	1.385
Dotations aux (reprises et utilisations de) provisions	4.245
(Plus-)moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	-8.143
<i>Marge brute d'autofinancement</i>	17.778
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	4.459
Impact des variations de périmètre et de change sur le besoin en fonds de roulement	-8.090
<i>Augmentation (diminution) de la trésorerie d'exploitation</i>	14.147
Opérations d'investissement	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-16.120
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-235
Acquisitions de nouvelles sociétés	-329
Prises de participation complémentaires dans des sociétés du Groupe	-1.740
Achats d'actions non consolidées	-6.209
Nouveaux prêts accordés y compris achats d'obligations	-4.195
<i>s/total des acquisitions</i>	-28.828
Cessions d'immobilisations corporelles	3.392
Cessions d'immobilisations incorporelles	1
Cessions totales de sociétés du Groupe	16.282
Cessions partielles de sociétés du Groupe	1.584
Cessions d'actions non consolidées	14.411
Remboursements d'anciens prêts y compris cessions d'obligations	3.997
<i>s/total des cessions</i>	39.667
<i>Augmentation (diminution) de la trésorerie d'investissement</i>	10.839
Opérations de financement	
Sommes reçues des actionnaires à la suite d'une augmentation de capital	278
Subsides en capital	140
Nouveaux emprunts	21.021
Remboursements d'emprunts	-17.456
Dividendes versés par la société mère à ses actionnaires en 1991	-6.672
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires en 1991	-2.397
<i>Augmentation (diminution) de la trésorerie de financement</i>	-5.086
Variation des valeurs disponibles diminuées des dettes bancaires à court terme	19.900
Situation nette de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	-20.815
Situation nette de trésorerie à la clôture de l'exercice	-915

NB : sauf indication contraire, tous les montants repris dans l'annexe sont exprimés en millions de BEF.

§ I CRITERES D'APPLICATION DES METHODES DE CONSOLIDATION

L'intégration globale est retenue pour les filiales dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle de droit ou de fait.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux filiales détenues et gérées conjointement par un nombre limité d'actionnaires.

La mise en équivalence est utilisée pour les entreprises associées, sur lesquelles une ou des sociétés comprises dans la consolidation exercent une influence notable.

Dans les cas significatifs où un de ces critères n'est pas appliqué, la justification en est donnée au § 2 ci-après.

§ 2 PERIMETRE

2.1 Liste des plus importantes filiales et sous-filiales intégrées globalement par la Générale

Dénomination, siège et pays	Pourcentage d'intérêt en 1991	Pourcentage d'intérêt en 1990
Société Générale de Belgique, Bruxelles - B	100,00	100,00
Acec-Union Minière, Charleroi - B	81,57	81,57
Vieille Montagne France, Bagnollet - F	81,34	81,57
Acec-Union Minière SF, Bruxelles - B	81,35	81,57
Union Mines, Denver - USA	81,57	81,57
Sogem, Bruxelles - B	81,35	81,57
Cie. Royale Asturienne des Mines, Bruxelles - B	53,93	54,05
Union Minière Mexico, Mexico City - MEX	21,27	-
Metalrame, Avellino - I	81,35	81,57
K.M.Z.M., Machelen - B	68,58	68,77
Asturienne Penamet, Pantin - F	81,33	81,56
Mechim Engineering, Bruxelles - B	81,35	81,35
Sibeka, Bruxelles - B	44,55	44,55
Syndiaco, Tortola - BVI	44,32	44,55
Diamant Boart Investment, Kansas City - USA	44,32	44,55
Diamant Boart ICC, Bruxelles - B	43,60	43,82
Diamant Boart SA, Bruxelles - B	44,32	44,55
Sibinter, Luxembourg - L	44,32	44,55
Cimenteries CBR, Bruxelles - B	42,58	42,35
CBR IS, Bruxelles - B	42,58	42,35
CBR Materials Corp., Calgary - CDN	42,58	42,35
ENCI, 's Hertogenbosch - NL	29,38	29,22
CBR Investment, San Mateo - USA	42,58	42,35
CBR Finance, Luxembourg - L	42,58	42,35
Interbeton, Bruxelles - B	23,72	23,59
Gralex, Bruxelles - B	21,29	16,36
CEDEE, Bruxelles - B	100,00	100,00
Centrans, Eindhoven - NL	100,00	100,00
Cenafni, Paris - F	100,00	100,00
Centre de Coordination "Générale", Bruxelles - B	100,00	100,00
CIG-Intersys Group, Bruxelles - B	63,60	63,60
CMB, Anvers - B	-	49,29
Finoutremer, Bruxelles - B	53,97	53,97
Agries, Bruxelles - B	53,97	53,97
Agricom, Bruxelles - B	50,12	50,11
Chanic, Bruxelles - B	30,19	30,19
Gehem, Bruxelles - B	58,51	58,56
Foamex LP, East Providence - USA	-	29,85
Recticel, Wetteren - B	58,51	58,53
Recticel Deutschland, Bexbach - D	58,51	58,53
Recticel, Kesteren - NL	58,51	58,53
Schlarrafia, Bochum - D	58,51	58,53
Recticel UK, Afreton - GB	58,51	58,53
Nordflex, Gislaved - S	38,03	38,04

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1991

2.1 Liste des plus importantes filiales et sous-filiales intégrées globalement par la Générale (suite)

Dénomination, siège et pays	Pourcentage d'intérêt en 1991	Pourcentage d'intérêt en 1990
Genfina, Bruxelles - B	60,00	60,00
GIF, Luxembourg - L	100,00	100,00
Sogenbel, Bruxelles - B	100,00	100,00
Tanks, Nassau - BAH	100,00	100,00
Tractebel, Bruxelles - B	-	33,93
Fabricom, Bruxelles - B	-	31,06
Powerfin, Bruxelles - B	-	18,52
UFI, Liège - B	99,93	99,93

2.2 Liste des principales sociétés mises en équivalence par la Générale

Arbed, Luxembourg - L	25,60	25,60
Sidmar, Gand - B	17,14	12,18
ALZ, Genk - B	7,92	5,63
MMRA, Athus - B	11,92	11,48
Belgo-Mineira, São Paulo - BRE	4,70	4,64
CIB, Bruxelles - B	-	31,02
Tractebel, Bruxelles - B	34,57	-
CIB, Bruxelles - B	9,99	-
Rineau, Nantes - F	30,64	29,98
Fabricom, Bruxelles - B	31,87	-
Gecoli, Linkebeek - B	9,65	9,29
Powerfin, Bruxelles - B	21,02	-
Electrabel, Bruxelles - B	10,11	9,79
Générale de Banque, Bruxelles - B	19,19	19,11
Banque Parisienne de Crédit, Paris - F	13,44	-
Banque Belgo-Zaïroise, Bruxelles - B	10,25	9,14
Générale de Banque Belge pour l'Etranger, Bruxelles - B	19,19	19,11
Banque Générale du Luxembourg, Luxembourg - L	8,10	8,11
Eurolease, Bruxelles - B	19,19	19,11
Compagnie de Gestion et de Banque Gonet, Genève - CH	19,19	19,11
Generale Bank & Co., Cologne - D	19,19	19,11
Groupe AG, Bruxelles - B	19,58	19,54
AG 1824, Bruxelles - B	9,79	9,77
Amev/VSB 1990, Utrecht - NL	9,23	9,17
AG 1990, Bruxelles - B	18,44	18,40
AG 1990, Utrecht - NL	18,44	18,40

2.3 Relevé des sociétés

Les deux listes ci-dessus ne reprennent que les filiales et les sociétés associées détenues directement par la Générale ainsi que les entités les plus significatives de leur périmètre de consolidation lorsqu'elles établissent des comptes consolidés.

Le périmètre complet du Groupe de la Générale comprend en 1991 : 308 intégrations globales, 25 intégrations proportionnelles et 786 mises en équivalence. L'insertion, ici, de la liste complète des filiales intégrées et des sociétés mises en équivalence alourdirait ce rapport annuel. Cette liste est déposée à la Banque Nationale de Belgique en même temps que les comptes sociaux et consolidés; elle peut aussi être obtenue sur simple demande à la Direction de la Communication de la Générale.

Les rapports annuels des principales sociétés intégrées ou mises en équivalence par la Générale fournissent, en outre, une information complémentaire plus détaillée sur leur périmètre de consolidation.

2.4 Filiales non consolidées

par la Générale, car non significatives :

- Société Générale de Belgique (Japan) Co. Ltd, Tokyo - Japon

en liquidation :

- De Coene, Courtrai - Belgique
- Belgatel, Bruxelles - Belgique

Sociétés associées qui ne sont pas mises en équivalence

par la Générale, car non significatives :

- Société Espace Léopold, Bruxelles - Belgique
- Euroturk, Istanbul - Turquie

2.5 Modifications de l'exercice

A. Au niveau de la Générale.

1. Au cours de l'année 1990, **Tractebel** a profondément restructuré le secteur gaz et électricité et a, à cette occasion, renforcé sa participation dans Electrabel et pris la majorité dans Powerfin.

Cette nouvelle structure a fait ressortir la question de la méthode de consolidation applicable par la Générale à Electrabel. La Générale a exposé préalablement à la Commission bancaire et financière (Cbf) sa préférence de continuer à intégrer globalement Tractebel et à mettre en équivalence le secteur gaz et électricité.

Lorsque la Cbf fit savoir à la Générale qu'elle ne pouvait accepter son point de vue, la Générale constata qu'il lui était techniquement impossible de réaliser pour l'exercice 1990 l'intégration globale de Tractebel et d'Electrabel et s'engagea, comme le lui demandait la Cbf, à procéder à une telle intégration pour l'exercice 1991 (voir rapport 1990-1991 de la Cbf, pp. 94 et 95, rapport 1990 de la Générale, p. 52 et rapport des commissaires-reviseurs sur les comptes consolidés au 31 décembre 1990, qui comportait une réserve sur la méthode de consolidation appliquée à Tractebel et Electrabel).

Au cours de l'examen approfondi qui a été subseqüemment consacré à cette question, il nous est apparu que l'arrêté royal du 1er septembre 1986, qui régit toujours, et pour la dernière fois, l'établissement des comptes consolidés relatifs à l'exercice 1991, ne contient pas de règles sur la détermination du périmètre de consolidation.

L'examen des relations de gestion avec les filiales a, de nouveau, mis en évidence le cas particulier de Tractebel et l'obligation de revoir la méthode de consolidation appliquée à cette participation. En effet, le groupe Tractebel, considéré comme un ensemble, est essentiellement actif dans les services publics : production et distribution d'électricité, transport et distribution de gaz, télédistribution. Les décisions fondamentales concernant les tarifs de vente, les investissements, la politique d'approvisionnement, les taux d'amortissement et l'affectation de la recette sont prises par le "Comité de contrôle de l'électricité et du gaz", établissement d'utilité publique, dans lequel sont représentés, d'une part, les syndicats, la FEB et les pouvoirs publics (organisations contrôlantes) et, d'autre part, le Comité de gestion de l'électricité (Electrabel et SPE).

Pour ces raisons, la Générale considère que le caractère de la participation dans ce sous-groupe est plutôt financier, nonobstant le contrôle de fait exercé sur Tractebel s.a., société tête de ce groupe.

Si les activités développées dans le secteur de l'électricité et du gaz étaient intégrées dans le périmètre de consolidation de la Générale, le poids de ces activités dans les comptes consolidés représenterait pour l'exercice 1991 (données non auditées) :

- 72 % du total des immobilisations corporelles;
- 45 % du total des immobilisations financières;
- 33 % des dettes;
- 52 % du total du bilan;
- 40 % du chiffre d'affaires.

L'application du principe selon lequel les filiales contrôlées de fait doivent être intégrées globalement aboutirait à donner aux activités de l'électricité et du gaz un poids tout à fait disproportionné par rapport à l'importance des autres activités développées par la Générale et, davantage encore, par rapport à l'intérêt économique que la Générale détient dans lesdites activités.

En effet, comme l'indique le tableau repris ci-dessus, plusieurs postes des comptes consolidés de la Générale seraient doublés par l'intégration d'activités dans lesquelles les tiers ont un intérêt économique de 90 % et la Générale un intérêt économique de 10 %.

En outre, pareille inclusion donnerait au lecteur des comptes consolidés l'impression que la Générale exerce sur plus de 50 % de ses actifs consolidés, une influence de même nature que celle qu'elle peut exercer sur ses autres activités, alors que précisément l'influence qu'elle peut avoir sur les activités du secteur de l'électricité est limitée par le caractère régulé de ce secteur.

Dès lors, par dérogation aux règles qu'il a arrêtées et qui prévoient l'intégration globale des filiales de fait, le Conseil d'Administration a décidé de mettre en équivalence Tractebel pour l'ensemble des raisons développées ci-dessus.

A partir de l'exercice 1992, les comptes consolidés seront régis par les principales dispositions de l'arrêté royal du 6 mars 1990 rendues applicables aux sociétés à portefeuille par l'arrêté royal du 25 novembre 1991. Ces nouvelles dispositions, et plus particulièrement celles relatives au périmètre de consolidation, font actuellement l'objet, en concertation avec la Cbf, d'examens approfondis, rendus nécessaires par les différentes interprétations possibles de ces textes.

2. La participation de 31% détenue dans la **Compagnie Immobilière de Belgique** a été cédée le 15 mai 1991 à Tractebel. La Générale a repris les résultats du 1er semestre de cette société par mise en équivalence. A partir du 1er juillet, CIB a été mise en équivalence par Tractebel.

3. **CMB** a été vendue le 18 juin 1991 à Almabo et Exmar. Les résultats du 1er semestre de CMB ont été intégrés globalement dans les comptes du Groupe et CMB a été déconsolidé le 30 juin 1991.

4. Comme il avait déjà été annoncé dans le rapport précédent, la participation de 54,37% de la Générale dans **Sibeka** a été cédée à Acec-Union Minière en décembre 1990. Le bilan au 31 décembre 1990 reflétait déjà cette nouvelle situation; la part de la Générale dans le résultat de Sibeka est de 44,55% en 1991 contre 54,37% en 1990.

5. La Générale de Banque a racheté en décembre 1991 les participations que plusieurs sociétés du Groupe détenaient dans **VIV** et **Synerfi** et y a porté ainsi son intérêt à respectivement 100 et 85%. Depuis le 31 décembre 1991, elle les intègre globalement.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1991

B. Au niveau des filiales

1. Tractebel a procédé au cours de 1991 à plusieurs opérations importantes : elle a vendu à Electrabel sa participation de 43,7% dans AGM. Electrabel a ensuite absorbé AGM. Après le rachat à la Générale de sa participation en CIB, celle-ci a fusionné par absorption avec le groupe immobilier De Waele. Electrabel a été intégrée globalement dans les comptes de Tractebel en 1991.

2. Le groupe Gechem a vendu en janvier 1991 Sadacem à Comilog et, en décembre 1991, 7,03% de sa participation de 50,50% dans Foamex LP. Sadacem est par conséquent sortie du périmètre au début de l'exercice. Les charges et les produits de Foamex LP se retrouvent de ce fait dans le compte de résultats du Groupe pour le 4e trimestre 1990 et la totalité de l'année 1991. Au 31 décembre 1991, Foamex LP a été déconsolidée.

Par ailleurs, Gechem a acquis Sembella et Akesson et a participé à une joint-venture avec Splintex.

3. Sibeka a cédé ses participations dans DB Stratabit et Carl Meyer.

4. Fortis - entité opérationnelle appartenant à parts égales au **Groupe AG** et à Amev - a acquis une division du groupe américain Mutual Benefit Life.

5. CBR a inclus dans sa consolidation Cadman et Trapo à la suite de leur acquisition et Stell Mar Concrete où elle a porté son pourcentage de 25 à 100%.

6. La Générale de Banque a repris à la Compagnie de Suez 70% de la Banque Parisienne de Crédit; elle a porté sa participation dans VIV de 25 à 100% et dans Synerfi de 25 à 85% en reprenant à d'autres sociétés du Groupe de la Générale leurs participations dans ces sociétés.

7. Arbed a vu sa participation dans Sidmar croître de 47,6 à 67%; c'est la conséquence du rachat et ensuite de l'annulation par Sidmar de ses propres actions sans droit de vote détenues par Gimvindus.

Des explications plus complètes sur les mouvements survenus dans les sous-groupes de la Générale peuvent être trouvées dans les rapports annuels de ceux-ci.

2.6 Retraitements des comptes consolidés 1990

A la suite de la décision, motivée au § 2.5 ci-dessus, de mettre en équivalence Tractebel à partir du 1er janvier 1991, les comptes de 1990 ont été retraités pour y appliquer aussi la mise en équivalence à Tractebel. Ce sont ces comptes qui figurent en regard de ceux de 1991 afin d'en assurer une parfaite comparabilité.

En vue d'illustrer le passage des comptes consolidés 1990 publiés dans le rapport précédent (avec Tractebel intégrée globalement et Electrabel mise en équivalence) et ceux qui figurent ci-avant (avec Tractebel mise en équivalence), le bilan et le compte de résultats synthétiques établis selon ces deux formules sont reproduits ci-après :

Bilans consolidés après affectation au 31 décembre 1990

en millions de BEF	avec Tractebel mise en équivalence	avec Tractebel intégrée globalement
ACTIF		
Actifs immobilisés	288 406	381 950
Immobilisations incorporelles	5 543	5 703
Écarts de consolidation	29 262	35 755
Immobilisations corporelles	121 870	132 170
Immobilisations financières	131 731	208 322
Participations mises en équivalence	83 316	130 500
Participations non consolidées	42 953	71 315
Créances	5 462	6 507
Actifs circulants	162 029	206 672
Créances à plus d'un an	771	4 108
Stocks et commandes en cours d'exécution	40 370	44 572
Créances à un an au plus	79 228	96 050
Placements de trésorerie	27 509	43 217
Valeurs disponibles	5 230	7 756
Comptes de régularisation	8 921	10 969
Total de l'actif	450 435	588 622
PASSIF		
Capitaux propres totaux	196 621	274 320
Capitaux propres du Groupe	145 130	145 383
Intérêts des tiers	51 491	128 937
Provisions et impôts différés	26 610	31 638
Dettes	227 204	282 664
Dettes à plus d'un an	86 345	97 994
Dettes à un an au plus	123 297	166 083
Comptes de régularisation	17 562	18 587
Total du passif	450 435	588 622
Compte de résultats consolidés 1990		
en millions de BEF	avec Tractebel mise en équivalence	avec Tractebel intégrée globalement
Ventes et prestations	298 622	341 224
Coût des ventes et prestations	286 023	328 421
Résultat d'exploitation	12 599	12 803
Produits financiers	10 725	14 880
Charges financières	16 973	19 036
Résultat financier	-6 248	-4 156
Bénéfice (perte) courant(e)	6 351	8 647
Produits exceptionnels	21 038	21 920
Charges exceptionnelles	16 419	17 587
Résultat exceptionnel	4 619	4 333
Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts	10 970	12 980
Impôts sur le résultat	-2 514	-3 073
Bénéfice (perte) de l'exercice des entreprises intégrées	8 456	9 907
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	8 726	13 250
Résultats en bénéfice	9 391	14 006
Résultats en perte	-625	-756
Bénéfice consolidé (perte consolidée)	17 182	23 157
Part des tiers dans le résultat	4 940	10 915
Part du Groupe dans le résultat	12 242	12 242

2.7 Comptes consolidés de Tractebel

Afin de permettre au lecteur d'apprécier l'importance relative du groupe Tractebel, on trouve ci-dessous le résumé de ses comptes consolidés.

Bilans consolidés après affectation

en millions de BEF	31.12.1991	31.12.1990	en millions de BEF	31.12.1991	31.12.1990
ACTIF					
Actifs immobilisés					
Immobilisations incorporelles	7 433	3 282	Capitaux propres totaux	222 564	214 411
Immobilisations corporelles	232 602	234 268	Capitaux propres du Groupe	90 235	86 715
Immobilisations financières	157 176	145 510	Intérêts des tiers	132 329	127 696
Participations mises en équivalence	118 332	108 036	Provisions et impôts différés	27 688	24 678
Autres participations	32 124	30 605	Dettes	273 670	279 844
Créances	6 720	6 869	Dettes à plus d'un an	121 351	132 780
Actifs circulants	126 711	135 873	Dettes à un an au plus	142 773	136 822
Total de l'actif	523 922	518 933	Comptes de régularisation	9 546	10 242
PASSIF					
Capitaux propres totaux					
Total du passif	523 922	518 933			
Compte de résultats consolidés					
	1991	1990			
Ventes et prestations	242 636	231 337			
Coût des ventes et prestations	233 573	220 975			
Résultat d'exploitation	9 063	10 362			
Résultat financier	20 012	15 957			
Bénéfice (perte) courant(e)	30 041	26 898			
Résultat exceptionnel	707	630			
Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts	30 748	26 268			
Impôts sur le résultat	-5 066	3 657			
Bénéfice consolidé (perte consolidée)	25 682	22 611			
Part des tiers dans le résultat	16 790	14 807			
Part du Groupe dans le résultat	8 892	7 804			

§ 3 LISTE DES PRINCIPALES ENTREPRISES NON CONSOLIDÉES DANS LESQUELLES LE GROUPE DETIENT PLUS DE 10%

- Accor, Evry - France
- Mexicana de Cananea, Mexico City - Mexique.

§ 4 RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES

Retraitements et éliminations

L'application de règles comptables et méthodes d'évaluation homogènes à l'intérieur du Groupe permet de présenter sur une même base économique les comptes des sociétés consolidées, et conduit à retraiter les comptes sociaux conformément aux principes comptables exposés ci-dessous.

Après cumul des bilans et des comptes de résultats, éventuellement retraités, les soldes réciproques, ainsi que les pertes et profits d'opérations entre les sociétés du Groupe, sont éliminés.

Gains ou pertes d'intérêts

Un gain ou une perte est constaté en résultat en cas de diminution du pourcentage de détention effectif dans une société consolidée lors d'une augmentation de capital. Lorsque, dans les mêmes circonstances, le Groupe augmente son pourcentage, les différences de consolidation qui en découlent sont traitées comme des écarts de consolidation.

Conversion des actifs et passifs libellés en devises

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change officiels de fin d'exercice. Pour les sociétés belges, il s'agit des postes non libellés en francs belges; pour les sociétés étrangères, il s'agit des postes libellés dans une devise autre que celle utilisée pour leurs états financiers. Les pertes ou gains résultant de ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisées dans le compte de résultats.

Conversion des états financiers des sociétés et succursales étrangères

Les bilans des sociétés et succursales étrangères sont convertis en francs belges aux taux de change officiels de fin d'exercice, et les comptes de résultats aux taux moyens de l'exercice. Les écarts résultant de cette méthode de conversion sont débités ou crédités aux fonds propres; la part du Groupe dans ces écarts figure dans le poste "Écarts de conversion" des fonds propres consolidés.

Date de clôture

Les comptes consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture de la société mère et de la grande majorité des sociétés consolidées. Lorsque la date de clôture d'une société est comprise entre le 30 septembre et le 31 décembre, ses comptes annuels sont utilisés tels quels; si la date de clôture est antérieure au 30 septembre, une situation intercalaire au 31 décembre est établie pour les besoins de la consolidation.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie économique estimée des actifs concernés selon la méthode linéaire ou dégressive.

Les durées de vie utilisées sont les suivantes :

- Bâtiments : 20 à 50 ans (linéaire);
- Équipements et mobilier : 3 à 10 ans (linéaire ou dégressive);
- Installations complexes, machines et outillage spécifique : 5 à 20 ans (linéaire ou dégressive);
- Navires et matériel flottant : 20 ans (linéaire);
- Conteneurs : 10 ans (linéaire).

Les acquisitions sont comptabilisées au prix de revient. Les réparations et l'entretien sont débités au compte de résultats. Les actifs acquis en leasing figurent dans les immobilisations pour leur valeur d'origine et les loyers payés sont remplacés dans le compte de résultats par des amortissements et des frais financiers.

Ecarts de première consolidation et écarts d'acquisition

Lorsqu'une société est consolidée pour la première fois, il est constaté un écart entre le prix de revient des titres et la part dans les fonds propres de la société. Cet écart trouve le plus souvent sa justification dans l'existence de plus- et moins-values latentes sur les actifs et passifs de la société acquise, ou dans la rentabilité future escomptée de l'investissement.

Les principaux écarts liés à la réévaluation des actifs et passifs sont, à partir du 1er janvier 1988, affectés en augmentation ou en diminution des postes du bilan concernés, et amortis, dépréciés ou repris au résultat selon les règles applicables auxdits éléments. L'écart résiduel, de nature incorporelle, est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique "Ecarts de consolidation" et est amorti linéairement sur une période n'excédant pas 20 ans.

Immobilisations financières

Dans le bilan consolidé, les participations mises en équivalence sont évaluées selon la part dans les fonds propres déterminés d'après les règles de consolidation au lieu de la valeur comptable dans la société détentrice.

Les titres de participation non consolidés représentent des investissements durables qui permettent d'exercer une influence décisive ou notable dans la société émettrice, ou d'établir avec elle des relations d'affaires, mais qui ne rentrent pas dans les critères de consolidation. Ils sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, compte tenu des montants restant éventuellement à libérer. Une réduction de valeur spécifique est enregistrée lorsque l'évaluation effectuée chaque année fait apparaître une dépréciation durable.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût historique obtenu par application de la méthode premier entré, premier sorti (FIFO) ou, à défaut, de la méthode du coût moyen pondéré calculé sur

une période n'excédant pas la durée moyenne de stockage. Certains produits non ferreux, dont les cours sont soumis à d'importantes variations cycliques, sont évalués selon la méthode dernier entré, premier sorti (LIFO) afin de mieux refléter la réalité économique de cette activité. Si la valeur de réalisation des stocks est inférieure au prix de revient, une réduction de valeur est enregistrée.

Le prix de revient des produits achetés comprend le coût d'acquisition net et les frais accessoires. Pour les produits finis et les stocks en cours de production, le prix de revient tient compte des frais directs et d'une quote-part de frais indirects de production.

Commandes en cours d'exécution

Le prix de revient des contrats à long terme est déterminé de la même manière que les en-cours de production; il peut en outre inclure des frais financiers engagés directement pour leur financement. Les contrats à long terme sont évalués selon la méthode du "bénéfice à l'avancement des travaux".

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Si elles sont libellées en devises étrangères, elles sont enregistrées pour leur contre-valeur en francs belges au cours du jour d'acquisition. En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice. En ce qui concerne les créances, les règles de réduction de valeur sont semblables à celles arrêtées pour les titres.

Placements de trésorerie

Sont portées sous cette rubrique les créances en compte à terme sur des établissements de crédit ainsi que les valeurs mobilières acquises selon les opportunités des marchés, ou en remplacement temporaire de trésorerie excédentaire. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur estimative pour les non cotés, si ces dernières sont inférieures à la première.

Provisions pour pensions

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les employeurs et les salariés sont, en général, prises en charge par les organismes extérieurs spécialisés. Les cotisations dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans le résultat de la période.

Les plans de retraite complémentaire, qui génèrent des obligations pour les sociétés concernées, font l'objet de provisions qui sont calculées par des méthodes actuarielles sur base de rémunérations projetées à la fin de la carrière.

Impôts sur les sociétés

Dans les comptes consolidés, des impôts différés sont constatés sur l'ensemble des différences temporaires, résultant de charges et de produits inclus ou exclus du résultat comptable d'un exercice mais déductibles ou réintégrables dans la base imposable des exercices au cours desquels ces différences se reverseront. La méthode dite "du report variable" est appliquée, c'est-à-dire que les impôts différés sont calculés sur base du dernier taux connu à la date d'arrêté. A cette date et pour chacune des entités fiscales comprises dans le périmètre de consolidation, il est procédé à la compensation des actifs et passifs d'impôt sur toutes les différences temporaires. Une fois cette compensation individuelle effectuée, seul le solde net d'impôt différé passif est comptabilisé au bilan.

§ 5 5.1. Etat des immobilisations incorporelles

	Concessions, brevets, licences	Fonds de commerce	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Acomptes versés	Total
A. Valeur d'acquisition						
• A l'ouverture de l'exercice	653	4.676	382	2.965	16	8.692
• Mutations						
• Variations de périmètre	-450	-3.179	-231	-295	-16	-4.171
• Acquisitions	22	107	78	27	0	234
• Production immobilisée	0	0	0	63	0	63
• Cessions	0	0	-3	-1	0	-4
• Mise hors d'usage	0	-43	-3	-6	0	-52
• Transferts	48	-399	-12	145	0	-218
• Ecarts de conversion	0	18	3	6	0	27
• Autres mouvements	0	0	0	0	0	0
• S/total des mutations	-380	-3.496	-168	-61	-16	-4.121
• A la clôture de l'exercice	273	1.180	214	2.904	0	4.571
B. Amortissements et réductions de valeur						
• A l'ouverture de l'exercice	216	1.755	192	986	0	3.149
• Mutations						
• Variations de périmètre	-113	-1.613	-73	-452	0	-2.251
• Dotations de l'exercice	41	276	54	462	0	833
• Reprises de l'exercice	-16	-1	0	0	0	-17
• Annulations	0	0	0	0	0	0
• Cessions	0	0	-3	0	0	-3
• Mise hors d'usage	0	-43	-3	-6	0	-52
• Transferts	50	-158	-29	44	0	93
• Ecarts de conversion	-1	14	0	-29	0	-16
• Autres mouvements	0	0	0	-6	0	-6
• S/total des mutations	-39	-1.525	-54	13	0	-1.605
• A la clôture de l'exercice	177	230	138	999	0	1.544
C. Valeur comptable nette						
• A l'ouverture de l'exercice	437	2.921	190	1.979	16	5.543
• A la clôture de l'exercice	96	950	76	1.905	0	3.027

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1991

5.2. Etat des Immobilisations corporelles

	Terrains & Constructions	Installations, machines & outillage	Navires, conteneurs & matériel flottant	Mobilier et matériel roulant	Location-financements & droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations	
							en cours & acomptes versés	Total
A. Valeur d'acquisition								
• A l'ouverture de l'exercice	49.295	94.456	51.605	15.776	2.145	2.462	9.695	225.434
• Mutations								
• Variations de périmètre	-12.655	-16.147	-54.799	-3.816	-821	-515	-2.714	-91.467
• Acquisitions	2.351	5.930	534	1.825	141	650	4.689	16.120
• Production immobilisée	47	224	0	23	0	14	459	767
• Affectation de primes	32	0	0	0	0	0	0	32
• Cessions	-843	-636	-291	-682	-99	-86	0	-2.637
• Mise hors d'usage	-524	-568	0	-96	-122	-52	0	-1.362
• Transferts	1.068	5.358	1.508	-68	1	54	-8.330	-409
• Ecarts de conversion	0	123	2.161	19	8	6	-99	2.218
• Autres mouvements	2	0	0	0	0	0	3	5
• S/total des mutations	-10.522	-5.716	-50.887	-2.795	-892	71	-5.992	-76.733
• A la clôture de l'exercice	38.773	88.740	718	12.981	1.253	2.533	3.703	148.701
B. Amortissements et réductions de valeur								
• A l'ouverture de l'exercice	21.317	51.315	20.000	8.412	910	1.610	0	103.564
• Mutations								
• Variations de périmètre	-3.456	-7.915	-21.418	-2.283	-367	-323	0	-35.762
• Dotations de l'exercice	1.883	6.934	1.662	1.749	127	137	0	12.492
• Reprises de l'exercice	-52	1	0	0	0	-11	0	-62
• Cessions	-423	-503	-176	-543	-67	-58	0	-1.770
• Annulations	-493	-440	0	-96	-122	-24	0	-1.175
• Transferts	-383	-73	0	101	2	-342	0	-695
• Ecarts de conversion	-9	-80	409	-28	-2	-1	0	289
• Autres mouvements	-6	0	0	0	0	0	0	-6
• S/total des mutations	-2.939	-2.076	-19.523	-1.100	-429	-622	0	-26.689
• A la clôture de l'exercice	18.378	49.239	477	7.312	481	988	0	76.875
C. Valeur comptable nette								
• A l'ouverture de l'exercice	27.978	43.141	31.605	7.364	1.235	852	9.695	121.870
• A la clôture de l'exercice	20.395	39.501	241	5.669	772	1.545	3.703	71.826

5.3 Etat des immobilisations financières

A. Participations mises en équivalence

• Valeur à l'ouverture de l'exercice		83.317
• Mutations		
• Variations de périmètre		1.367
• Gains/perdes d'intérêt		174
• Augmentation de capital		61
• Dividendes mis en distribution		-4.154
• Résultat généré durant l'exercice		8.508
• Affectation des primes et amortissement		0
• Cessions		-2.946
• Acquisitions		45
• Transferts		0
• Ecarts de conversion		-330
• Autres mouvements		470
• S/total des mutations		3.195
• Valeur à la clôture de l'exercice		86.512

B. Titres non consolidés

	Valeur d'acquisition	Réductions de valeur
• A l'ouverture de l'exercice	54.634	11.681
• Mutations		
• Variations de périmètre	1.195	-541
• Acquisitions	6.209	0
• Affectation de primes	0	0
• Cessions	-13.656	-4.483
• Dotations	0	1.000
• Reprises	0	-216
• Ecarts de conversion	36	-12
• Transferts	106	105
• Autres mouvements	-3	-91
• S/total des mutations	-6.113	-4.238
• A la clôture de l'exercice	48.521	7.443
	Valeur comptable nette	Valeur estimative boursière
A l'ouverture de l'exercice	42.953	42.657
A la clôture de l'exercice	41.078	40.267

C. Créesances

	Valeur d'acquisition	Réductions de valeur
• A l'ouverture de l'exercice	7.541	2.079
• Mutations		
• Variations de périmètre	-999	-212
• Additions et acquisitions	2.592	0
• Dotations et reprises	0	589
• Remboursements et cessions	-683	-186
• Ecarts de conversion	214	-1
• Transferts	-2.918	-998
• Autres mouvements	0	0
• S/total des mutations	-1.794	-808
• A la clôture de l'exercice	5.747	1.271
• Valeur comptable nette		
• A l'ouverture de l'exercice		5.462
• A la clôture de l'exercice		4.476

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1991

§ 6 VARIATIONS DES FONDS PROPRES

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Ecarts de consolidation	Ecarts de conversion	Total	en millions de BEF
• Au 31 décembre 1989	64.059.589	42.201	47.346	57.173	-	-6.088	140.632	
• Mutations								
• Rectification					-4.620	4.620		
• Réinsertion à l'ouverture de l'exercice d'écarts de consolidation antérieurs						-103	-103	
• Augmentation de capital par exercice de warrants	951	-	2				2	
• Variations des taux de change						-2.105	-2.105	
• Variations des écarts de consolidation					1.183		1.183	
• Résultat généré en 1990				12.242			12.242	
• Dividendes décrétés				-6.720			-6.720	
• Au 31 décembre 1990	64.060.540	42.201	47.348	58.074	5.701	-8.193	145.131	
• Mutations								
• Augmentation de capital par exercice de warrants	122.250	102	176				278	
• Variations des taux de change						760	760	
• Variations des écarts de consolidation					-276		-276	
• Résultat généré en 1991				7.602			7.602	
• Dividendes décrétés				-6.684			-6.684	
• Dividendes sur autocontrôle				50			50	
• Au 31 décembre 1991	64.182.790	42.303	47.524	59.042	5.425	-7.433	146.861	

Il a été procédé à un transfert de BEF 4.620 millions des réserves consolidées aux écarts de consolidation. Ce montant a été calculé lors de la première consolidation de l'Arbed en 1988 et inclus dans la rubrique "Réserves de consolidation" du bilan publié. En 1989, lors de l'adoption du nouveau référentiel comptable, le solde total de cette rubrique a été englobé dans les "Réserves consolidées". Or, l'écart

calculé sur l'Arbed en 1988 n'avait pas la même substance que les écarts déterminés en 1978 sur toutes les autres sociétés du Groupe lors de l'établissement des premiers comptes consolidés de la Générale. Il convenait dès lors de remettre ce montant dans la rubrique d'origine qui, aujourd'hui, est appelée "Ecarts de consolidation". Cette rectification a été effectuée au 1er janvier 1990.

§ 7 ETAT DES ECARTS DE CONSOLIDATION

	Ecarts positifs	Ecarts négatifs
Valeur comptable nette		
• A l'ouverture de l'exercice	29.262	5.701
• Mutations		
• Variations de périmètre	-7.249	-276
• Dotations aux amortissements	-1.718	0
• Cessions	-695	0
• Acquisitions	368	0
• Ecarts de conversion	120	0
• Autres mouvements	-249	0
• S/total des mutations	-9.423	
• A la clôture de l'exercice	19.839	5.425

§ 8 ETAT DES PROVISIONS ET IMPOTS DIFFÉRES

	Pensions et obligations similaires	Charges fiscales	Grosses réparations et gros entretiens	Autres risques et charges	Impôts différences	Total
Valeur comptable nette						
• A l'ouverture de l'exercice	9.174	184	1.422	10.630	5.200	26.610
• Mutations						
• Variations de périmètre	-1.291	-41	-391	-4.564	-690	-6.977
• Dotations	1.423	32	1.249	6.314	790	9.808
• Utilisations	-578	-6	-845	-1.224	-99	-2.752
• Reprises	-437	0	-163	-1.907	-304	-2.811
• Transferts	226	-5	-6	-468	79	-174
• Ecart de conversion	-15	-15	17	28	28	43
• Autres mouvements	20	0	0	-19	3	4
• S/total des mutations	-652	-35	-139	-1.840	-193	-2.859
• A la clôture de l'exercice	8.522	149	1.283	8.790	5.007	23.751

§ 9 ETAT DES DETTES A PLUS D'UN AN
A. Ventilation par échéance

	n+2	n+3	n+4	n+5	n+6 à 10	n+11 à 15	+de n+15	Total
Emprunts subordonnés	150	0	0	0	0	0	0	150
Emprunts obligataires non subordonnés	1.287	8.640	2.279	95	2.562	0	0	14.863
Dettes de location-financements et assimilées	117	108	110	105	329	8	121	898
Emprunts auprès des établissements de crédit	4.843	3.226	3.467	6.990	8.419	36	199	27.180
Autres emprunts	332	282	1.489	143	1.850	27	18	4.141
S/total des dettes financières	6.729	12.256	7.345	7.333	13.160	71	338	47.232
Dettes commerciales	36	5	0	0	0	0	0	41
Avances et acomptes sur commandes	248	0	0	0	0	0	0	248
Autres dettes *	143	49	41	39	17	0	20	309
Total	7.156	12.310	7.386	7.372	13.177	71	358	47.830

* sans les subsides en capital s'élevant à BEF 1.496 millions.

B. Ventilation par devise des dettes financières

	BEF	FRF	DEM	GBP	USD	JPY	NLG	Autres	Total
Emprunts subordonnés	150	0	0	0	0	0	0	0	150
Emprunts obligataires non subordonnés	6.153	0	7.210	0	1.500	0	0	0	14.863
Dettes de location-financements et assimilées	11	278	0	6	25	0	2	576	898
Emprunts auprès des établissements de crédit	7.606	2.551	1.892	691	10.157	0	3.066	1.217	27.180
Autres emprunts	1.756	388	182	16	75	0	1.638	86	4.141
Total des dettes financières	15.676	3.217	9.284	713	11.757	0	4.706	1.879	47.232

§ 10 A. Effectif moyen du personnel occupé

1. Ventilé par catégorie et par zone géographique

	Entreprises intégrées				
	Ouvriers	Employés	Cadres	Dirigeants	Total
• Belgique	11.702	3.908	1.875	284	17.769
• France	2.152	1.395	285	217	4.051
• Reste de l'Europe	5.416	2.371	462	264	8.513
• Amériques	5.328	1.725	561	193	7.807
• Afrique	380	138	63	4	585
• Asie	8	41	35	8	92
• Pacifique			3		3
• Total	24.986	9.578	3.284	970	38.818

2. Entreprises mises en équivalence : 122.471 personnes

B. Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et d'impôt réel

Charge fiscale théorique : $3.428 \times 39\% =$	1.337
• Dividendes de sociétés non consolidées (R.D.T.)	-474
• Transferts de plus-values aux réserves immunisées	-
• Dividendes distribués non imposables (AFV)	-429
• Utilisation des impôts différés débiteurs d'exercices antérieurs et pertes fiscales récupérables	-70
• Effet du déficit de l'exercice	4.003
• Changement taux d'impôts différés	-1.285
• Ecarts de taux dus aux taux d'imposition étrangers	-3.189
• Eléments imposés sur d'autres bases	-
• Amortissements non déductibles	163
• Déductions pour investissements	-110
• Déductions et réintégations diverses	2.189
• Crédits d'impôt	-167
Charge fiscale réelle en compte de résultats	1.968

§ 11 DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	1991	1990
• Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe	1.077	7.881
• Garanties constituées par le Groupe pour compte de tiers	8.885	29.241
• Garantie constituée par le Groupe sur avoirs propres et pour compte propre	1.627	38.355
• Garanties reçues	1.931	13.336
• Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques du Groupe	83	230
• Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations	10.359	14.473
• Marchés à terme	59.436	43.225
• Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe	7.518	7.558
• Droits et engagements divers	1.621	540

Certaines sociétés du Groupe - surtout Gechem et Acec-Union Minière - sont impliquées dans des litiges dont certains ont été évoqués récemment par les médias. Il s'agit, notamment, en ce qui concerne Gechem, de diverses procédures engagées par les autorités environnementales américaines contre Recticel Foam Corp. concernant la pollution de plusieurs sites dont Mornstown, de l'assignation des ex-cadres de PRB, de l'assignation de l'Etat belge pour la démolition du site ex-PRB de Balen et, pour ce même site, de l'assignation de l'OVAM pour sa dépollution. Quant à Acec-Union Minière, elle a des litiges relatifs à la fourniture aux USA d'une usine à tourbe par Acec Inc., à la

livraison de transformateurs par Acec à France Transfo; de plus, l'établissement stable en Suède et une filiale française ont fait l'objet d'un redressement fiscal contesté.

Le Conseil d'Administration de ces filiales, ainsi que celui de la Générale, ont constitué des provisions, eu égard aux circonstances de fait, à hauteur des montants qui, à leur avis, devront être déboursés.

Le rapport annuel de ces sociétés décrit ces risques et donne une indication sur l'impact maximal possible.

Dans le cadre de notre mandat de commissaires-reviseurs et conformément aux dispositions légales applicables aux sociétés à portefeuille nous avons examiné les comptes consolidés de la Société Générale de Belgique arrêtés au 31 décembre 1991. Notre examen a été réalisé en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de contrôle de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises et celles généralement admises au plan international. Nous n'avons toutefois pas examiné les comptes consolidés de certaines sociétés mises en équivalence; ces comptes ont néanmoins été certifiés sans réserves par les commissaires de ces sociétés et notre opinion relative à leur contribution aux résultats et à l'actif net consolidés de la Société Générale de Belgique, qui s'élèvent respectivement à BEF 3.344 millions et BEF 26.291 millions, est basée uniquement sur l'attestation de ces commissaires.

Nous avons pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration qui comprend les informations requises par l'arrêté royal du 1er septembre 1986 et concorde avec les données résultant des comptes consolidés.

En 1991, le Conseil d'Administration a décidé de modifier la méthode d'évaluation de certains stocks de métaux non-ferreux qui étaient précédemment évalués selon les méthodes FIFO ou prix moyen pondéré et qui sont maintenant évalués en LIFO. L'effet de ce changement de méthode est décrit dans les commentaires des résultats de l'exercice 1991.

Pour les motifs exposés au paragraphe 2.5 de l'annexe, sur base de l'arrêté royal du 1er septembre 1986, le Conseil d'Administration a décidé d'inclure la participation dans la société Tractebel dans les comptes consolidés au 31 décembre 1991 selon la méthode de mise en équivalence. Cette participation était consolidée par intégration globale au 31 décembre 1990, à l'exception de sa filiale Electrabel. Ce changement de méthode affecte significativement la présentation des rubriques du bilan et du compte de résultat consolidés. Il n'a pas d'effets sur le résultat (part du Groupe) et les capitaux propres (part du Groupe) pour l'exercice 1991 sauf que, suite au changement de la méthode de

consolidation un résultat bénéficiaire (part du Groupe) de BEF 1.447 millions, correspondant à des plus-values réalisées entre la Société Générale de Belgique et Finoutremer d'une part et Tractebel d'autre part en 1991 pour un montant de BEF 536 millions et au cours d'exercices antérieurs pour un montant de BEF 911 millions, a été inclus dans le résultat de l'exercice 1991.

Comme indiqué au paragraphe 11 de l'annexe, plusieurs actions judiciaires ont été introduites contre des sociétés du Groupe au cours de l'exercice. En conséquence, des provisions ont été constituées par le Conseil d'Administration basées sur sa meilleure estimation des pertes probables lorsque celles-ci pouvaient être raisonnablement estimées. Il subsiste toutefois une incertitude quant aux conséquences financières liées à l'issue finale des procédures juridiques en cours.

En conclusion, sur la base de nos contrôles des sociétés intégrées et des rapports qui nous ont été adressés par les commissaires de certaines sociétés mises en équivalence, dont il est fait mention dans le premier paragraphe, nous certifions que les comptes consolidés au 31 décembre 1991 de la Société Générale de Belgique - dont le total du bilan est de BEF 333.778 millions et dont le bénéfice (part du Groupe) pour l'exercice clôturé à cette date s'élève à BEF 7.602 millions - donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe et de la part du Groupe dans les capitaux propres et les résultats de l'exercice, conformément aux principes comptables et règles d'évaluation exposés dans l'annexe.

Le 27 avril 1992

Le Collège des Commissaires-Reviseurs

Paul Pauwels, associé de
PRICE WATERHOUSE
Revisors d'Entreprises SCC

TINNEMANS, POURBAIX, VAES & Co, SCC
Membre de DRT INTERNATIONAL
Représentée par Claude Pourbaix.

Depuis 1988, une action constante a visé à restructurer le portefeuille d'activités de la Société Générale de Belgique S.A. autour de ses éléments les plus prometteurs et à renforcer son action dans un juste équilibre entre l'autonomie souhaitable des équipes dirigeantes en matière de gestion et le contrôle nécessaire à exercer sur la définition de leur stratégie et le suivi des budgets ainsi que des programmes de développement qui en résultent.

La Générale se définit donc comme un holding entrepreneurial qui détient des positions de contrôle ou d'influence dans huit grandes participations, dans l'industrie et les services.

Au cours de l'année 1991, la Société Générale de Belgique a mis à exécution un plan en plusieurs phases, destiné à faire remonter sa rentabilité courante à un niveau adéquat.

La première étape a consisté à désendetter le holding par la cession d'actifs qui ont apporté un montant de BEF 25 milliards à la Société Générale de Belgique S.A. et à ses filiales financières pendant l'exercice 1991. Ce programme a considérablement renforcé la structure financière de la Société Générale de Belgique et de ses filiales financières. En outre, l'économie de frais financiers permettra une amélioration significative du

résultat courant social et consolidé. Les plus-values réalisées à l'occasion de cessions ont permis d'accroître le bénéfice de l'exercice par rapport à l'année dernière, les dividendes reçus des participations étant inférieurs de BEF 4,0 milliards, principalement à la suite de l'arrêt du paiement de dividende d'Accé-Union Minière.

La deuxième étape, qui a été décidée et mise en oeuvre en partie au premier semestre de 1992, renforce les moyens dont dispose le holding grâce à la libération, par les actionnaires qui y ont souscrit, du solde de l'augmentation de capital réalisée en 1988. Un montant de BEF 11,3 milliards servira à renforcer les positions de la Société Générale de Belgique.

La troisième consiste en une analyse approfondie de la rentabilité des principaux secteurs d'activités afin d'identifier, avec leurs équipes dirigeantes, les programmes d'action nécessaires pour atteindre, en année moyenne, des objectifs de rentabilité courante en amélioration.

La Générale favorise ainsi une approche entrepreneuriale axée sur le moyen terme, en concentrant son action sur la vision stratégique des activités et l'accroissement de la valeur au niveau des filiales.

Les événements majeurs de l'exercice 1991 de la Société Générale de Belgique S.A. sont repris ci-dessous :

Mai - Juin 1991

Cession de 9,9% du capital de Fibelpar à une filiale de Tractebel.

Cession à Almabo et Exmar de la participation de 49,5% détenue par la Générale et Finoutremer dans la CMB.

Cession de 4.000.000 d'actions Fibelpar, 162.864 actions privilégiées AG 1990 et 211.616 obligations convertibles Accor à Finoutremer.

Cession de 1.060.750 parts de réserve à l'extérieur du Groupe.

Juillet - Août 1991

Cession de la société Saint-Roch Couvin au groupe suédois Trelleborg.

Septembre - Octobre 1991

Cession du solde de sa participation (1,2%) dans Alcatel-Alsthom.

Réduction de la participation dans Cobefin de 81 % à 19 % à la suite d'une augmentation de capital contre espèces souscrite exclusivement par Accor.

Chiffres significatifs de la Société Générale de Belgique S.A.

(1) Cours de Bourse au 31/12 pour les actions cotées, critères objectifs et constants pour les autres

(1) Cours de Bourse au 31.12 pour les actions cotées, critères objectifs et constants pour (2) Depuis 1988 déduction faite du montant du capital non appelé (BEE 11 268 millions)

(2) Depuis 1988 déduction faite du montant du capital non apporté (3) Le nombre d'actions et les données par action sont ajustés

(4) Nombre total d'actions fois le cours au 31/12 de l'action ordinaire en Bourse de Bruxelles moins le capital à libérer.

Paiement du dividende

Si vous approuvez l'affectation du résultat qui vous est proposée, il sera payé :

- aux porteurs des 38.425.237 parts de réserve non AFV entièrement libérées, un dividende brut de BEF 112, soit BEF 84 net;
- aux porteurs des 18.000.000 de parts de réserve partiellement libérées, un dividende brut de BEF 80,61, soit BEF 60,45 net;
- aux porteurs des 7.757.553 parts de réserve AFV, un dividende brut de BEF 119,75, soit BEF 95,80 net (en ce compris un superdividende de respectivement BEF 7,75 et BEF 6,20).

Ces dividendes seront payables contre remise du coupon n° 33 des parts de réserve à partir du 21 mai 1992.

Situation financière et résultats de l'exercice

L'exercice 1991 se clôture par un **bénéfice net** de BEF 8.149 millions au lieu de BEF 7.404 millions en 1990, en progrès de BEF 745 millions ou 10 %.

Le résultat net peut être décomposé en BEF 2.813 millions de bénéfice courant et BEF 5.336 millions de bénéfice exceptionnel; l'année précédente, ces montants atteignaient respectivement BEF 4.815 et 2.589 millions.

Le **résultat courant** est en baisse de BEF 2.002 millions : la contraction des dividendes perçus (BEF 3.969 millions) est compensée par une diminution des déficits des résultats financiers (BEF 1.850 millions) et des autres charges courantes (BEF 117 millions).

Les **dividendes perçus des participations** passent de BEF 9.714 à 5.745 millions : le recul de BEF 3.969 millions est dû pour une grande part à l'absence de rémunération des actions Acec-Union Minière (BEF 3.269 millions), CEDEE (BEF 147 millions), Sogenbel (BEF 32 millions) et Finoutremer (BEF 106 millions) à la suite du changement de la date de clôture de l'exercice, ainsi qu'à la disparition des revenus de certains postes du portefeuille pour un total de BEF 782 millions, à la suite de leur vente, partielle ou totale (Sibeka, Alcatel-Alsthom, Bouygues, CIB, Royale Belge, Assubel-Vie).

Le programme de désendettement de la Générale a réduit d'une manière significative au cours du second semestre le fonds de roulement négatif; de ce fait, le déficit des **charges d'intérêts** est passé de BEF 3.490 millions en 1990 à BEF 2.143 millions en 1991 soit BEF 1.347 millions de mieux. Le solde des autres charges et produits de nature financière s'est amélioré de BEF 430 millions grâce à la contraction des commissions payées et des réductions de valeur actées sur les actifs circulants.

Le solde négatif des autres charges et produits courants est passé de BEF 1.069 à 952 millions; cette amélioration est surtout imputable à la réduction des **biens et services divers**.

Le solde positif des **résultats exceptionnels** s'améliore de BEF 2.747 millions pour atteindre BEF 5.336 millions.

La rubrique la plus importante "**plus-values sur réalisation d'immobilisations financières**" (BEF 10 milliards) concerne essentiellement les cessions de CMB à Almabô et Exmar (BEF 5,8 milliards), de Alcatel-Alsthom (BEF 2 milliards) et de CIB à Tractebel (BEF 1,5 milliard).

Des **réductions de valeur** sur immobilisations financières (au total BEF 4,5 milliards) ont été actées, notamment sur les participations dans Gechem (BEF 1.881 millions), CEDEE (BEF 1.070 millions), Centrans (BEF 810 millions) et Tanks (BEF 392 millions).

En dehors de la reprise d'une provision de BEF 450 millions constituée dans le cadre du désengagement de FN par la Générale et devenue excédentaire, les dotations (BEF 1.009 millions) et les reprises (BEF 728 millions) de **provisions pour risques et charges** concernent essentiellement des restructurations et recapitalisations à effectuer dans les filiales financières de la Générale.

Bilan

En 1990, le **total du bilan** s'était contracté de BEF 7,1 milliards. Au cours de l'exercice sous revue, ce mouvement s'est poursuivi à hauteur de BEF 11,5 milliards, le total passant de BEF 152,5 à 141 milliards.

Les actifs immobilisés diminuent de BEF 8,3 milliards et les actifs circulants de BEF 3,2 milliards; au passif, les dettes baissent de BEF 13,4 milliards alors que les fonds propres augmentent de BEF 1,6 milliard.

Bilan Actif

Le **portefeuille des participations** atteint BEF 130,3 milliards au 31 décembre 1991, en diminution de BEF 8,3 milliards par rapport à la clôture précédente. Ce mouvement s'analyse comme suit : acquisitions (BEF 8,8 milliards), cessions (BEF 17,4 milliards), dotations aux réductions de valeur (BEF 4,6 milliards) et reprises ou annulations de réductions de valeur (BEF 4,8 milliards). Ces variations résultent principalement des opérations suivantes :

Entrées

a. Souscription de :

260.000 actions CEDEE
22.500 actions Sogenbel
500 actions Suez Investicni
22.868 actions Saint-Roch
15.005 493 actions Fibelpar

b. Achat de :

14.992 actions CBR
1.509 actions Gechem
100.700 actions Acec-Union Minière
114.277 actions Tractebel
11.200 actions Groupe AG
20.511 actions Boels et Bégault
1.000 parts sociales COBAC
15.800 actions Générale de Banque
176.531 actions Accor
1.000.000 actions Amorim

Sorties

a. Vente de :

54.500 actions Acec-Union Minière
 39.470 actions Tractebel
 401.224 actions CMB
 1.069.540 actions CIB
 18.500 actions Synerfi
 35.799 actions VIV
 162.864 actions privilégiées AG 1990
 22.868 actions Saint-Roch
 2.767 actions privilégiées "L" Sybетra
 20.000 actions ordinaires Sybетra
 3.905.996 actions de jouissance Sybетra
 16.219.570 actions Fibelpar
 1.262.676 actions Alcatel-Alsthom.

b. Clôture de liquidation :

65.400 actions Crédit Foncier d'Extrême-Orient.

A la suite de la renégociation concernant Foamex LP, la créance de BEF 1,1 milliard sur 21 International Holdings, Inc. a été transférée des créances à un an au plus, où elle était logée à la fin de 1990, aux **créances à plus d'un an**.

Quant aux **créances à un an au plus**, elles s'élèvent à BEF 4 milliards, soit BEF 3,8 milliards de moins que l'année précédente. En plus du transfert précité, la baisse s'explique par la réduction de la créance sur l'Etat (BEF 569 millions), liée aux précomptes mobiliers à récupérer sur les dividendes, en recul comme expliqué ci-avant, des avances à des filiales (BEF 1.232 millions), des ventes de titres à liquider (BEF 1.068 millions).

L'essentiel du mouvement de l'exercice (diminution de BEF 449 millions) des **placements de trésorerie** qui totalisent BEF 3.432 millions au 31 décembre 1991 concerne les actions et parts. La variation se décompose en BEF 1.707 millions d'acquisitions, BEF 2.363 millions de cessions, BEF 51 millions de dotations aux réductions de valeur et BEF 297 millions de reprises et annulations de réductions de valeur. La participation en Cobefin, d'un montant de BEF 3.050 millions, identique à celui de la clôture précédente, bien que le pourcentage de participation dans cette société soit passé de 80,25 à 19,02 %, représente toujours l'essentiel du portefeuille actions et parts (BEF 3.413 millions). L'intention de la Générale étant de céder Cobefin en 1992, le classement de cette participation n'a pas été modifié.

Bilan Passif

En 1991, l'exercice de 81.500 warrants a entraîné la création de 122.250 parts de réserve. Le capital de la Générale est désormais représenté par 64.182.790 actions dont 7.757.553 AFV et 18.000.000 d'actions partiellement libérées. Les **fonds propres** se sont accrus de BEF 1.678 millions dont BEF 278 millions attribuables à la souscription des nouveaux titres et le solde à l'affectation du résultat de l'exercice.

Le remboursement de quelques tranches d'emprunts totalisant BEF 223 millions explique la réduction des **dettes à plus d'un an**.

Les cessions importantes d'actifs décrites ci-dessus trouvent leur contrepartie au passif dans la diminution de près de BEF 13 milliards des **dettes à un an au plus** qui se traduit par un recours moindre aux avances du Centre de Coordination "Générale", inscrites dans les "Autres dettes".

BILANS DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A. AU 31 DECEMBRE

en milliers de BEF	1991	1990
Actif		
Actifs immobilisés	131.772.876	140.073.964
Immobilisations corporelles	606.757	672.348
Terraing et constructions	523.117	554.297
Installations, machines et outillage	4.670	0
Mobilier et matériel roulant	78.970	118.051
Immobilisations financières	131.166.119	139.401.616
Entreprises liées	90.260.978	96.598.784
Participations	90.232.169	96.591.707
Créances	28.809	7.077
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	37.515.634	37.036.646
Participations	36.693.608	36.246.182
Créances	822.026	790.464
Autres immobilisations financières	3.389.507	5.766.186
Actions et parts	3.386.395	5.755.274
Créances et cautionnements en numéraire	3.112	10.912
Actifs circulants	9.221.235	12.377.406
Créances à plus d'un an	1.173.653	95.572
Autres créances	1.173.653	95.572
Créances à un an au plus	4.022.652	7.803.332
Créances commerciales	125.527	165.160
Autres créances	3.897.125	7.638.172
Placements de trésorerie	3.487.303	3.881.074
Autres placements	3.487.303	3.881.074
Valeurs disponibles	14.275	20.150
Comptes de régularisation	523.352	577.278
Total de l'actif	140.994.111	152.451.370

en milliers de BEF	1991	1990
Passif		
Capitaux propres	111.690.095	110.012.598
Capital	42.303.384	42.201.346
Capital souscrit	53.571.384	53.469.346
Capital non appelé	-11.268.000	-11.268.000
Primes d'émission	48.106.699	47.930.374
Plus-values de réévaluation	0	5.994
Réserves	20.945.100	19.506.100
Réserve légale	5.170.000	4.531.000
Réserves immunisées	5.775.100	7.375.100
Réserves disponibles	10.000.000	7.600.000
Bénéfice reporté	334.912	368.784
Provisions et impôts différés	2.106.500	1.825.975
Provisions pour risques et charges	2.106.500	1.825.975
Autres risques et charges	2.106.500	1.825.975
Dettes	27.197.516	40.612.797
Dettes à plus d'un an	10.039.567	10.263.219
Dettes financières	7.716.342	7.929.838
Emprunts obligataires non subordonnés	400.000	400.000
Etablissements de crédit	0	396.321
Autres emprunts	7.316.342	7.133.517
Autres dettes	2.323.225	2.333.381
Dettes à un an au plus	16.071.462	29.052.111
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	225.086	219.828
Dettes financières	5.404	227.810
Etablissements de crédit	5.404	227.810
Dettes commerciales	202.925	202.720
Fournisseurs	202.925	202.720
Dettes fiscales, salariales et sociales	335.194	281.487
Impôts	86.310	24.185
Rémunérations et charges sociales	248.884	257.302
Autres dettes	15.302.853	28.120.266
Comptes de régularisation	1.086.487	1.297.467
Total du passif	140.994.111	152.451.370

COMPTES DE RESULTATS DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A.

en milliers de BEF	1991	1990
Charges		
Charges des dettes	2.947.327	3.700.568
Autres charges financières	2.167.180	1.348.062
Services et biens divers	461.316	707.625
Rémunérations, charges sociales et pensions	469.687	422.865
Charges diverses courantes	148.541	63.750
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	85.373	83.145
Réductions de valeur	4.610.502	9.363.288
sur immobilisations financières	4.556.287	9.057.958
sur actifs circulants	54.215	305.330
Provisions pour risques et charges	1.009.000	798.000
Moins-values sur réalisation	508.438	267.145
d'immobilisations incorporelles et corporelles	754	0
d'immobilisations financières	504.910	95.075
d'actifs circulants	2.774	172.070
Charges exceptionnelles	169.378	4.371.809
Bénéfice de l'exercice	8.149.139	7.403.845
Total des charges	20.725.881	28.530.102
Bénéfice de l'exercice à affecter	9.749.139	10.403.845

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

en milliers de BEF	1991	1990
Affectation aux capitaux propres		
A la réserve légale	639.000	370.656
Aux autres réserves	2.400.000	3.100.000
Résultat à reporter	334.912	368.784
Bénéfice à reporter	334.912	368.784
Bénéfice à distribuer	6.744.011	6.781.692
Rémunération du capital	6.683.512	6.720.243
Administrateurs	40.984	41.974
Autres allocataires : Fonds de mécénat	19.515	19.475

COMPTES DE RESULTATS DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A.

en milliers de BEF	1991	1990
Produits		
Produits des immobilisations financières	5.797.764	9.773.019
Dividendes	5.744.570	9.713.733
Intérêts	53.194	59.286
Produits des actifs circulants	923.580	345.485
Autres produits financiers	2.083.517	1.065.394
Produits des services prestés	118.494	155.301
Autres produits courants	94.125	53.021
Reprises de réductions de valeur	847.857	42.489
sur immobilisations financières	753.812	42.489
sur actifs circulants	94.045	0
Reprises de provisions pour risques et charges	728.475	230.000
Plus-values sur réalisation	10.066.334	16.749.757
d'immobilisations incorporelles et corporelles	606	142.920
d'immobilisations financières	10.027.334	16.381.014
d'actifs circulants	38.394	225.823
Produits exceptionnels	65.693	115.624
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	42	12
Total des produits	20.725.881	28.530.102
Prélèvement sur les réserves immunisées	1.600.000	3.000.000

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

en milliers de BEF	1991	1990
Bénéfice à affecter	10.117.923	10.621.132
Bénéfice de l'exercice à affecter	9.749.139	10.403.845
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	368.784	217.287

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 1991

III. Etat des immobilisations corporelles

(en milliers de BEF)

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant
a. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	991.191	18.408	251.223
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions y compris la production immobilisée	0	5.837	22.511
Cessions et désaffectations	0	0	-12.419
Au terme de l'exercice	991.191	24.245	261.315
c. Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	436.894	18.408	133.172
Mutations de l'exercice :			
Actées	31.180	1.167	53.026
Annulées	0	0	-3.853
Au terme de l'exercice	468.074	19.575	182.345
d. Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c)	523.117	4.670	78.970

IV. Etat des immobilisations financières

(en milliers de BEF)

	Liées	Entreprises avec un lien de participation	Autres
I. Participations, actions et parts			
a. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	106.766.978	40.318.237	6.141.160
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	4.075.194	794.331	3.891.150
Cessions et retraits	-6.638.600	-4.254.444	-6.477.469
Transferts d'une rubrique à une autre	11.422	0	0
Au terme de l'exercice	<u>104.214.994</u>	<u>36.858.124</u>	<u>3.554.841</u>
c. Réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	10.107.771	3.996.274	385.886
Mutations de l'exercice :			
Actées	4.409.918	0	145.921
Reprises	-540.858	-1.593	-211.361
Annulées	0	-3.905.996	-152.000
Transférées d'une rubrique à une autre	5.994	0	0
Au terme de l'exercice	<u>13.982.825</u>	<u>88.685</u>	<u>168.446</u>
d. Montants non appelés			
Au terme de l'exercice précédent	67.500	75.781	0
Mutations de l'exercice	-67.500	50	0
Au terme de l'exercice	<u>0</u>	<u>75.831</u>	<u>0</u>
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c) - (d)	90.232.169	36.693.608	3.386.395
2. Crédances			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	7.077	790.464	10.912
Mutations de l'exercice :			
Additions	22.180	39.996	0
Remboursements	0	0	-7.795
Réductions de valeur actées	-448	0	0
Différences de change	0	-8.434	-5
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	<u>28.809</u>	<u>822.026</u>	<u>3.112</u>
Réductions de valeur cumulées au terme de l'exercice	250.000	0	0

V. Participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

Dénomination et siège	Actions détenues				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles									
	Espèces d'actions ou parts détenues	directement		par filiales et sous-filiales	%	Comptes annuels arrêtés au	Unités moné- taires	Fonds propres (en milliers d'unités monétaires)						
		Nombre	%											
A. Participations dans des entreprises liées (filiales et sous-filiales)														
Industries														
Gechem, Bruxelles	ord. priv. AFV	1.646.886 7.261.089 250.389	58,51	0,02	31.12.91	BEF	4.950.320	-1.688.622						
Cimenteries CBR, Bruxelles	ord. AFV 1 AFV 2	1.668.936 217.447 31.613	42,58	0,03	31.12.91	BEF	24.562.536	1.954.922						
Non-ferreux														
Acec-Union Minière, Charleroi	ord. AFV1 AFV2	17.966.680 909.334 946	76,29	4,96	31.12.91	BEF	27.611.931	-3.952.888						
Cie Royale Asturienne des Mines, Bruxelles	ord. AFV	130.310 160.665	8,75	55,92	31.12.91	BEF	3.379.690	222.105						
Services														
Tractebel, Bruxelles	ord. AFV1 AFV2 AFV3 AFV4 AFV5	3.498.685 117.970 49.644 48.154 92.075 36	27,80	9,35	31.12.91	BEF	68.725.675	8.738.483						
Genfina, Bruxelles	ord.	3.660	60,-	0,00	30.06.91	BEF	6.136.625	403.024						
Filiales Financières														
"TCI" Tanks Consolidated Investments, Nassau-Bahamas	ord.	451.580.640	100,-	-	31.12.91	GBP	301.378	-22.634						
"GIF", Luxembourg	ord.	390.000	97,50	2,50	31.03.91	LUF	744.290	-364.982						
Centre de Coordination "Générale", Bruxelles	ord.	449.977	99,99	0,01	31.12.91	BEF	4.631.729	706.487						
Belgatec (en liq.), Bruxelles	ord.	2.140.000	100,-	-	31.12.91	BEF	48.337	4.337						
Sogenbel, Bruxelles	ord.	31.500	96,92	3,08	30.06.91	BEF	-57.219	-84.770						
Centrans BV, Eindhoven-Pays-Bas	ord.	2.500	100,-	-	31.12.91	NLG	57.683	8.353						
"CEDEE" Compagnie Européenne pour le Développement Electrique et Electronique, Bruxelles	ord.	312.656	99,99	0,01	31.12.91	BEF	1.835.714	-919.762						
Union Financière et Industrielle "UFI", Liège	ord.	4.998.491	99,98	-	31.12.91	BEF	-200.846	-278.812						
Cenanfi, Paris-France	ord.	2.500	100,-	-	31.12.91	FRF	-62.403	-31.220						
Filiales Financières (Autres)														
"Finoutremer" Compagnie Financière Européenne et d'Outre-Mer, Bruxelles	ord.	689.943	53,97	1,55	31.12.91	BEF	4.102.097	729.567						
CIG-Intersys Group, Bruxelles	ord.	605.000	55,-	-	31.12.91	BEF	390.699	16.693						

V. Participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises (suite)

Dénomination et siège	Actions détenues				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Espèces d'actions ou parts détenues	directement		par filiales et sous-filiales	%	Comptes annuels arrêtés au	Unités moné- taires	Fonds propres (en milliers d'unités monétaires)	Résultat net
		Nombre	%						
Autres Participations									
Société Générale de Belgique (Japan) Co. Ltd, Tokyo-Japon	ord.	500	100,-	-	31.12.91	JPY	30.813	5.813	
Euroturk, Istanbul-Turquie	ord.	19.698	9,85	-	31.03.91	USD	5.582	749	
Compagnie de Suez, Paris-France	act. FRF 75	14.179	0,01	4,32	31.12.91	FRF	41.401.274	2.889.531	
Suez Investicni, Prague-Tchécoslovaquie	act.	500	16,67	-			1er exercice en cours		
Société Espace Léopold, Bruxelles	act. "A"	3.320	16,60	33,40	31.12.91	BEF	209.902	45.320	
De Coene (en liq.), Courtrai	ord.	81.250	22,39	77,26	31.12.90	BEF	290.000	-1.243	

B. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Industries									
ARBED, Luxembourg	ord.	1.806.297	25,60	0,00	31.12.91	LUF	39.352.024	-682.173	
Services Financiers									
Générale de Banque, Bruxelles	ord. AFV1 AFV2	2.269.588 169.817 146.362	17,96	0,12	31.12.91	BEF	78.433.000	9.611.000	
Groupe AG, Bruxelles	ord. AFV warrants	5.781.980 92.324 162.864	19,58	0,40	31.12.90	BEF	39.278.715	2.153.686	
"AG 1990", Bruxelles	ord.	108	-	-	31.12.90	BEF	39.941.107	-14.513	
"BELFIN" Compagnie Belge pour le Financement de l'Industrie, Bruxelles	ord. lib. 25%	100.000	10,00	13,00	31.12.91	BEF	523.167	13.925	
"COBAC" Compagnie Belge d'Assurance - Crédit, Bruxelles	ord. à lib. F50	16.622	24,44	2,36	31.12.91	BEF	849.690	10.315	
Boels & Bégault Holding S.A., Bruxelles	act. ord.	20.511	11,43	0,00	31.12.91	BEF	336.469	170.991	
Autres participations									
CFE (Compagnie d'Entreprises), Bruxelles	ord.	8.768	1,51	-	31.12.90	BEF	3.240.133	218.501	
"SPE" Sociedade Portuguesa de Empreendimentos, Lisbonne-Portugal	ord.	64.832	3,-	1,74	31.12.90	PTE	2.343.502	53.140	
"EURTEC", Compagnie Européenne de Technologies Avancées, Paris-France	ord.	40.385	13,46	21,54	31.12.90	FRF	23.670	-46	
Accor, Evry-France	act. de FRF 100	2.292.687	10,60	2,17	31.12.90	FRF	7.770.697	439.924	

ANNEXE

V. Participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises (suite)

Dénomination et siège	Espèces d'actions ou parts détenues	Actions détenues			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
		directement		par filiales et sous-filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unités monétaires	Fonds propres (en milliers d'unités monétaires)	Résultat net	
		Nombre	%	%					
C. Principaux autres titres de portefeuille									
Fibelpar, Charleroi	ord.	6.785.923	5,50	13,13	30.12.91	BEF	29.377.084	1.955.344	
Sambrinvest, Charleroi	ord."B"	1.500	7,50	7,50	31.12.90	BEF	80.618	48.668	
Nivelinvest, Court-Saint-Étienne	ord."B"	3.000	15,-	-	31.12.90	BEF	20.000	0	
Siparex Participations, Fribourg-Suisse	ord. "A"	14.990	4,80	-	31.03.91	CHF	34.117	752	
Brussels Airport Terminal Cy, Bruxelles	ord.	52.501	6,56	-	31.12.90	BEF	2.274.655	261.625	
Belcofi, Anvers	parts sociales	117.700	3,22	0,03	31.12.91	BEF	4.428.464	-2.784.199	
Amorim Investimentos E Participações, Lourosa-Portugal	act.	PTE 1000	3.333.333	6,84	-	31.12.90	PTE	63.960.043	120.852

VI. Placements de trésorerie, autres placements

(en milliers de BEF)

	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	3.412.670	3.834.190
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	3.413.470	3.834.990
Montant non appelé	-800	-800
Titres à revenu fixe	23.312	0
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit avec une durée résiduelle ou de préavis :	51.321	46.884
- de plus d'un mois à un an au plus	51.321	46.884

VII. Comptes de régularisation

(en milliers de BEF)

	Exercice
Charges à reporter	7.739
Produits acquis	515.613

VIII. Etat du capital

	Montants (en milliers de BEF)	Nombre d'actions
A. Capital social		
1. Capital souscrit		
• Au terme de l'exercice précédent	53.469.346	
• Modifications au cours de l'exercice : exercice de warrants	102.038	122.250
• Au terme de l'exercice	<u>53.571.384</u>	<u>122.250</u>
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
Parts de réserve non AFV	32.072.353	38.425.237
Parts de réserve à libérer de BEF 626	15.024.042	18.000.000
Parts de réserve AFV	6.474.989	7.757.553
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives	45.893.358	
Au porteur	18.289.432	
B. Capital non libéré		
1. Montant non appelé	<u>11.268.000</u>	
Actionnaires redevables de libération		
Compagnie de Suez	2.833.433	
Suez International	1.220.700	
Frabepar	4.885.147	
AG 1824	2.328.720	
C. Actions propres détenues par ses filiales ou sous-filiales	Montant du capital détenu	Nombre correspondant d'actions
	60.939	73.010
D. Capital autorisé non souscrit	4.976.000	
G. L'actionnariat de la Société se trouve reproduit au point XXII ci-après.		

IX. Provisions pour autres risques et charges

(en milliers de BEF)

	Exercice
Provisions pour engagements	900.000
Provisions pour risques divers	1.206.500

X. Etat des dettes

(en milliers de BEF)

	Dettes (ou partie de dettes)		
	échéant dans l'année	ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	ayant plus de 5 ans à courir
A. Ventilation des dettes à l'origine			
à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle			
Dettes financières	213.054	7.279.777	436.565
2. Emprunts obligataires non subordonnés	0	0	400.000
4. Etablissements de crédit	112.500	0	0
5. Autres emprunts	100.554	7.279.777	36.565
Autres dettes	12.032	2.323.225	0
Total	225.086	9.603.002	436.565
C. Dettes fiscales, salariales et sociales			
1. Impôts			Exercice
b) Dettes fiscales non échues			86.310
2. Rémunérations et charges sociales			
b) Autres dettes salariales et sociales			248.884

XI. Comptes de régularisation

(en milliers de BEF)

Exercice

Ecarts de conversion sur opérations à terme	34
Charges à imputer	35.400
Produits à reporter	44.543
Intérêts courus non échus	1.006.509

XII. Résultats d'exploitation

(en milliers de BEF, sauf C.1.)

	Exercice	Exercice précédent
C.1. Effectif moyen du personnel	116	140
Ouvriers	7	24
Employés	66	74
Personnel de direction	41	40
Autres	2	2
C.2. Frais de personnel		
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	278.566	251.321
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	76.055	92.472
c) Primes patronales pour assurances extra-légales	16.963	39.239
d) Autres frais de personnel	17.903	8.716
e) Pensions	80.200	31.117
D. Réductions de valeur		
2. Sur créances commerciales actées	14	475
F. Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	148.346	54.550
Autres	195	9.200

XIII. Résultats financiers

(en milliers de BEF)

	Exercice	Exercice précédent
A. Autres produits financiers		
Différences de change	1.149.587	20.223
Ecarts de conversion des devises	6.090	79.302
Commissions	927.839	932.416
Revenus financiers divers	0	33.453
C. Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	54.201	306.027
Reprises	-94.044	-1.173
D. Autres charges financières		
Différences de change	1.130.978	21.629
Ecarts de conversion des devises	30.365	8.575
Commissions et charges diverses	1.005.837	1.317.858

XV. Impôts sur le résultat

(en milliers de BEF)

	Exercice
A.I. Impôts sur le résultat de l'exercice	
a) Impôts et précomptes dus ou versés	1.107.298
b) Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	-1.107.298
B. Principales sources des disparités entre le bénéfice, avant impôts, exprimé dans les comptes et le bénéfice taxable estimé	
Revenus distribués exclus des revenus imposables (AR Nos 15 et 150) et revenus définitivement taxés imputables sur la base imposable	4.746.329
Plus-values réalisées non taxées, moins-values réalisées et réductions de valeur non admises	5.002.810
D. Sources de latences fiscales (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)	
1. Latences actives	
- Déduction pour investissements	1.864

XVI. Autres taxes et impôts à charge de tiers

(en milliers de BEF)

	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte :		
1. à l'entreprise (déductibles)	13.881	74.125
2. par l'entreprise	25.333	35.265
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :		
1. Précompte professionnel	121.085	129.708
2. Précompte mobilier	1.192.326	1.170.842

ANNEXE

XVII. Droits et engagements hors bilan

(en milliers de BEF)

	<u>Exercice</u>
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	7.147.062
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	
Divers "puts" émis	96.073
Engagements importants de cession d'immobilisations	
Divers "calls" émis	3.217.209
Marchés à terme	
Devises achetées (à recevoir)	1.178.574
Devises vendues (à livrer)	1.178.606

Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge.

Le personnel jouit d'une garantie de ressources de retraite et de survie basée sur l'ancienneté ainsi que sur sa rémunération de fin de carrière. Des polices d'assurance de groupe couvrent ces garanties.

Les réserves mathématiques sont recalculées annuellement.

XVIII. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

(en milliers de BEF)

	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. Immobilisations financières	90.260.978	96.598.784	37.515.634	37.036.646
participations	90.232.169	96.591.707	36.693.608	36.246.182
créances: autres	28.809	7.077	822.026	790.464
2. Créances	672.496	2.969.464	65.851	1.129.987
à plus d'un an	0	90.000	5.425	5.425
à un an au plus	672.496	2.879.464	60.426	1.124.562
3. Placements de trésorerie	54.444	3.268.528		
actions	54.444	3.268.528		
4. Dettes	18.016.992	28.069.748		
à plus d'un an	9.452.448	9.456.742		
à un an au plus	8.564.544	18.613.006		
5. Garanties personnelles et réelles constituées ou imévacablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	7.147.062	10.940.344		
7. Résultats financiers				
Produits				
des immobilisations financières	3.833.244	7.488.884		
des actifs circulants	448.360	321.408		
autres produits financiers	2.967	30.391		
Charges				
des dettes	2.850.863	3.569.106		
autres charges financières	0	57		
8. Cession d'actifs immobilisés				
Plus-values réalisées	2.038.313	5.673.594	212.613	1.627.369
Moins-values réalisées	211.193	9.548	92.826	0

XIX. Relations financières avec les administrateurs

Exercice

D. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :	
- aux administrateurs	33.110

XX. Résumé des règles d'évaluation prévues pour les inventaires prescrits par l'article 7 de la loi du 17 juillet 1975**I. Frais d'établissement**

Les frais d'augmentation de capital ou d'émission d'obligations convertibles ou non sont amortis en cinq ans. Les frais de conversion sont pris en charge dans l'exercice où ils auront été exposés.

II. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient ou à leur valeur d'apport. Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux taux fiscalement admis, c'est-à-dire :

Constructions	3,- % l'an;
Magasins de commerce	1,- % l'an;
Bâtiments ou parties de bâtiments affectés à des usages spéciaux : immédiatement	33,33 %;
	puis 3,- % annuellement sur les 2/3;
Transformations aux bâtiments occupés	10,- % l'an;
Matériel d'informatique	33,- % l'an;
Autres matériels	20,- % l'an;
Mobiliers	10,- % l'an;
Coffres-forts	5,- % l'an.

Les frais accessoires, dont notamment la T.V.A. non déductible, sont amortis dans l'exercice durant lequel ils ont été supportés, à l'exception de ceux afférents aux voitures automobiles qui sont amortis au même rythme que la valeur d'investissement.

III. Immobilisations financières**Participations et autres valeurs de portefeuille**

Sauf pour les titres détenus au 31 décembre 1977, dont la valeur d'inventaire historique a fait l'objet au cours de l'exercice transitoire 1977, d'un aménagement en vertu de la dérogation obtenue de l'Autorité de contrôle, les acquisitions sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'achat ou d'apport et compte tenu des montants restant éventuellement à libérer.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque titre figurant en immobilisations financières est effectuée, de manière à refléter de façon aussi satisfaisante que possible la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée.

La méthode d'évaluation est choisie objectivement en tenant compte de la nature et des caractéristiques du titre.

Elle peut être basée sur l'une ou l'autre des valeurs traditionnellement utilisées pour de telles appréciations ou bien sur la moyenne, pondérée de manière appropriée, de plusieurs d'entre elles.

La méthode d'évaluation ainsi retenue pour un titre est employée systématiquement d'exercice à exercice sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation. En ce cas, si le changement a des conséquences significatives, une mention spéciale en est faite dans l'annexe.

Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur d'inventaire, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée.

Une reprise de réduction de valeur est effectuée lorsqu'une plus-value durable est observée sur les titres qui auraient fait antérieurement l'objet d'une telle réduction.

Comme précédemment, la pratique constante demeure de ne pas procéder à des réévaluations nonobstant les plus-values qui font apparaître l'évaluation des tiers.

Créances

Au moment de l'opération, les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Si elles sont libérées en monnaies étrangères, elles sont enregistrées pour leur contre-valeur en francs belges au cours du jour d'acquisition. En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice.

Les règles de réduction de valeur sont semblables à celles arrêtées pour les titres.

IV. Crédit à plus d'un an et créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en francs belges au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au dernier cours de change de l'exercice.

Une réduction de valeur est opérée lorsque leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable et à condition que la dépréciation soit durable dans les cas de créances à plus d'un an.

V. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

En principe, les titres de placement sont estimés au dernier cours de Bourse de l'exercice lorsque leur marché est significatif.

Les autres placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont estimés comme les créances à un an au plus.

VI. Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine les provisions à constituer pour couvrir notamment :

- les grosses réparations ou gros entretiens;
- les risques découlant d'avances ou de garanties;
- d'autres risques, s'il y a lieu.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

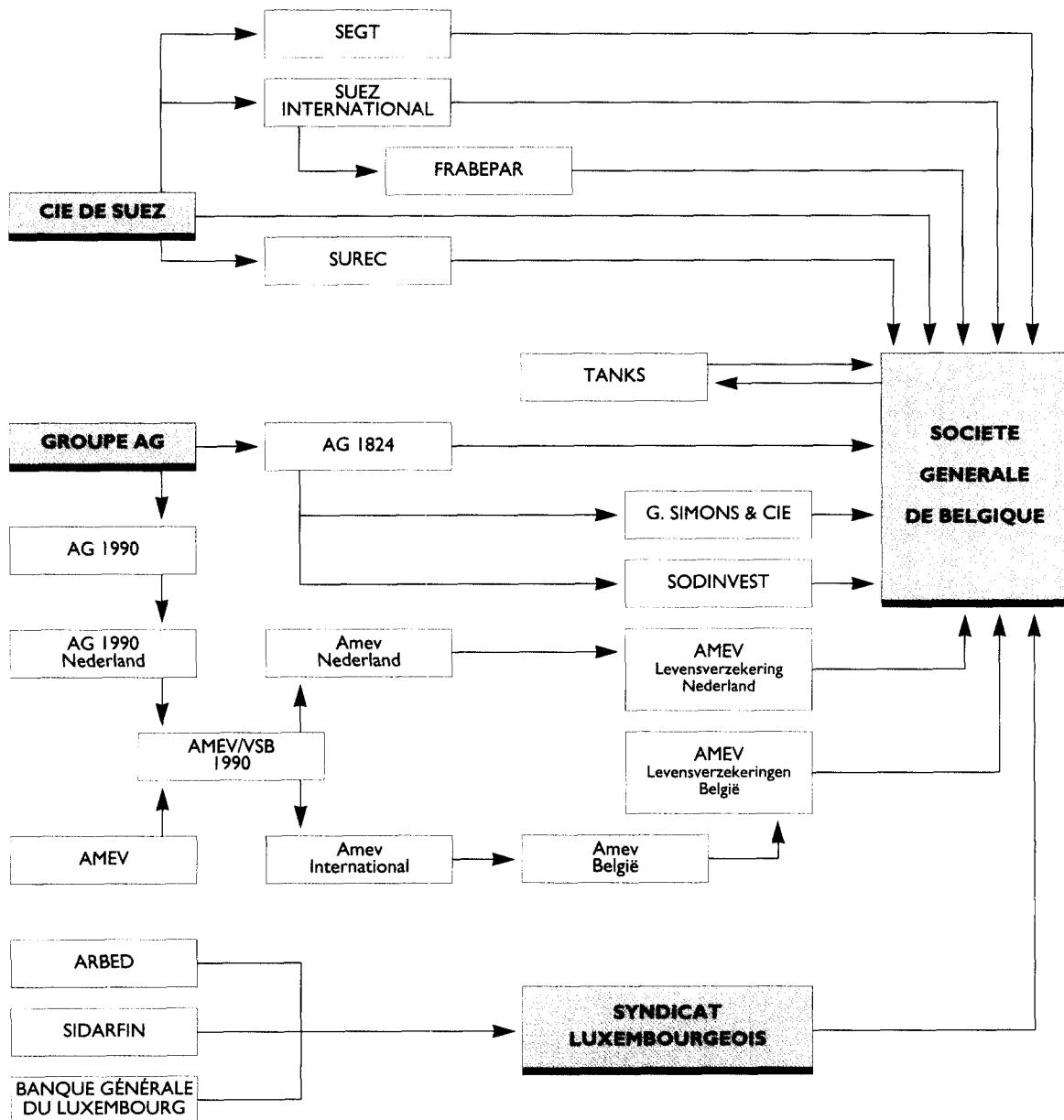
VII. Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à la valeur nominale.

XXI. Au cours de l'exercice 1991, la Générale a confié à ses commissaires-reviseurs diverses missions d'assistance et de conseil

La rémunération afférente à ces prestations hors mandat s'est élevée à :
 BEF 4.138.021 pour Pauwels & Partners
 BEF 3.250.000 pour Tinnemans, Pourbaix, Vaes and Co.

XXII. Composition de l'actionnariat de la Société Générale de Belgique



Dénomination des actionnaires directs :	Date de la dernière déclaration reçue art. 4 § 2 Loi du 2/3/1989				Pourcentage
Compagnie de Suez SA : *					60,97%
Compagnie de Suez SA	rue d'Astorg, 1	75008 Paris	28.06.91	26,55%	
Suez International SA	rue d'Astorg, 1	75008 Paris	28.06.91	10,15%	
Frabepar SA	rue Blanche, 27	1050 Bruxelles	28.06.91	14,20%	
Segt SA	rue d'Astorg, 1	75008 Paris	28.06.91	0,00%	
Surec SA	place des Saussaies, 4	75008 Paris	28.06.91	9,93%	
Tanks Consol. Investments	John Street, 6	Londres WC1N 2ES	28.06.91	0,11%	
Groupe AG SA :					11,80%
AG 1824 SA	boulevard E. Jacqmain, 53	1000 Bruxelles	08.04.91	11,77%	
Sodinvest SA	boulevard E. Jacqmain, 53	1000 Bruxelles	08.04.91	p.m.	
G. Simons & Cie SA	Suikermui 5 - Bus 1	2000 Anvers	08.04.91	p.m.	
AMEV Levensverzekering NV	Archimedeslaan 10	3500 HB Utrecht	08.04.91	0,01%	
AMEV Levensverzekeringen NV	rue de la Loi, 13	1000 Bruxelles	08.04.91	0,01%	
Syndicat Luxembourgeois (agissant de concert avec AG 1824) :					2,80%
- Arbed SA	avenue de la Liberté, 19	2930 Luxembourg	08.04.91		
- Banque Générale du Luxembourg	rue Aldringen, 14	1906 Luxembourg	08.04.91		
- Sidarfin NV	Kouter 188	9000 Gand	08.04.91		

* ne reprend pas les participations détenues par Naviga, Belgamar et Investmar sorties du périmètre de déclaration postérieurement au 28.06.1991.

RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES-REVISEURS SUR LES COMPTES SOCIAUX

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons procédé à l'examen des comptes annuels au 31 décembre 1991 de la Société Générale de Belgique SA. Notre examen a été effectué conformément aux normes générales de révision et recommandations de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Nous avons pu appuyer nos travaux de révision sur une organisation administrative comportant un contrôle interne approprié à la nature et à l'étendue des activités de la société. Nous avons obtenu des administrateurs et des préposés de la société toutes les explications et informations que nous leur avons demandées.

Sur base de nos contrôles, nous confirmons que :

- la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires applicables;
- l'affectation des résultats proposée à l'Assemblée Générale est conforme aux statuts et aux lois sur les sociétés commerciales;
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration contient les informations requises par la loi, lesquelles concordent avec les données résultant des comptes annuels;
- nous n'avons pas connaissance d'opérations conclues ou de décisions prises en infraction avec les lois sur les sociétés commerciales ou les statuts.

En conclusion, nous attestons sans réserve que, à notre avis, les comptes annuels au 31 décembre 1991 de la Société Générale de Belgique SA - dont le total du bilan est de 140.994,111 milliers de BEF et dont le bénéfice pour l'exercice clôturé à cette date s'élève à 8.149,139 milliers de BEF - donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'exercice de la société, conformément aux principes comptables et règles d'évaluation généralement admis.

Le 27 avril 1992

Le Collège des Commissaires-Reviseurs

Paul Pauwels, associé de
PRICE WATERHOUSE
Réviseurs d'Entreprises SCC

TINNEMANS, POURBAIX, VAES & Co, SCC
Membre de DRT INTERNATIONAL
Représentée par Claude Pourbaix.

SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE

Rue Royale, 30
B-1000 Bruxelles
Belgique
Téléphone: (32-2) 507.02.11
Fax: (32-2) 512.18.95

Direction de la Communication à la disposition
des actionnaires et investisseurs:
Téléphone: (32-2) 507.02.97 et (32-2) 507.02.77
Fax: (32-2) 513.43.27

Dit jaarverslag is eveneens verkrijgbaar in het Nederlands
This report is also available in English

Tous nos remerciements vont à :
M. Evrard (AUM), Renault Aqueduc (Bxl.),
Maroquinerie Louise Fontaine (Bxl.)

Impression: Lannoo (Tielt, Belgique)
Réalisation: Cypres (Bruxelles, Belgique)
Adaptation graphique: Signes Particuliers (Bruxelles, Belgique)
Photographie: Studio Olivier Kirkpatrick (Bruxelles, Belgique)
Coordination: Direction de la Communication

BUREAUX DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE

SIEGE SOCIAL

Société Générale de Belgique

Rue Royale 30, B-1000 Bruxelles, Belgique, Tél. (32-2) 507 02 11, Fax (32-2) **512 18 95**

REPRESENTATIONS A L'ETRANGER

République Populaire de Chine

Société Générale de Belgique, Beijing Representative Office, Zijin Guest House, 3-21, Chongwenmen Xidajie, Beijing, People's Republic of China, Tél. (86-1) 512 71 57, Fax (86-1) 512 71 58, Télex: 211179 gener cn

Hong Kong

Société Générale de Belgique, c/o Tractebel Pacific Ltd, 41st Floor, Bond Centre, East Tower, 89 Queen's Road, Central, Hong Kong, Tél. (852) 260 02 15, Fax (852) 868 4134, Télex: 0802-67398 tpl hx

Japon/Corée

Société Générale de Belgique (Japan) Co. Ltd, Imperial Tower 5A-11, 1-1-1, Uchisaiwai-cho, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japan, Tél. (81-3) 3593 0765, Fax (81-3) 3593 0766

Zaïre

Société Générale de Belgique, B.P. 249, Kinshasa 1, Zaïre
Tél. (243-12) 33170-33171, Fax (243-12) 33171, Télex: 0982 21215 sgmkin zr

GROUPE DE LA GENERALE

Acec-Union Minière, Avenue E. Rousseau, B-6001 Charleroi, Belgique, Tél. (32-71) **44 63 11**, Fax (32-71) **43 66 03**
à partir du 13 mai 1992 : Union Minière S.A. ou Union Minière N.V.

Arbed, Avenue de la Liberté 19, L-2930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, Tél. (352) **479 21**, Fax (352) **4790 46 55**

Cimenteries CBR, Chaussée de La Hulpe 185, B-1170 Bruxelles, Belgique, Tél. (32-2) **673 98 70**, Fax (32-2) **660 64 55**

Gechem, Avenue de Broqueville 12, B-1150 Bruxelles, Belgique, Tél. (32-2) **762 16 72**, Fax (32-2) **770 89 07**

à partir du 1er juin 1992 : Avenue des Pléiades 15, B-1200 Bruxelles, Belgique, Tél. (32-2) **775 18 11**, Fax (32-2) **775 19 90**

Générale de Banque, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles, Belgique, Tél. (32-2) **518 21 11**, Fax (32-2) **516 42 22**

Groupe AG, Boulevard E. Jacqmain 53, B-1000 Bruxelles, Belgique, Tél. (32-2) **220 81 11**, Fax (32-2) **220 81 50**

Tractebel, Place du Trône 1, B-1000 Bruxelles, Belgique, Tél. (32-2) **510 71 11**, Fax (32-2) **510 73 88**

Accor, 2 rue de la Mare Neuve, F-91021 Evry Cedex, France, Tél. (33-1) **60 87 43 20**, Fax (33-1) **60 77 04 59**

Finoutremer, Rue Royale 30, B-1000 Bruxelles, Belgique, Tél. (32-2) **507 04 36**, Fax (32-2) **507 04 46**